



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

LE SECTEUR MANUFACTURIER CANADIEN : URGENT BESOIN DE S'ADAPTER

**Rapport du Comité permanent
de l'industrie, des sciences et de la technologie**

**Le président
Dan Ruimy**

MAI 2017

42^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

**LE SECTEUR MANUFACTURIER CANADIEN :
URGENT BESOIN DE S'ADAPTER**

**Rapport du Comité permanent
de l'industrie, des sciences et de la technologie**

**Le président
Dan Ruimy**

MAI 2017

42^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

COMITÉ PERMANENT DE L'INDUSTRIE, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

PRÉSIDENT

Dan Ruimy

VICE-PRÉSIDENTS

Earl Dreeshen

Brian Masse

MEMBRES

Chandra Arya

Frank Baylis

Majid Jowhari

Ben Lobb

Lloyd Longfield

Alexander Nuttall

Terry Sheehan

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ

Dan Albas

René Arseneault

Terry Beech

Sheri Benson

James Bezan

Alexandre Boulerice

John Brassard

Bob Bratina

Richard Cannings

Anju Dhillon

Scott Duvall

Greg Fergus

Pat Finnigan

Cheryl Gallant

Randall Garrison

Joël Godin

Pam Goldsmith-Jones

Randy Hoback

Gudie Hutchings

Gord Johns

Robert Kitchen

David Lametti

Denis Lemieux

Ron Liepert

Karen Ludwig

Francis Scarpaleggia

Jamie Schmale

Marc Serré

Wayne Stetski

Kevin Waugh

GREFFIERS DU COMITÉ

Christine Holke

Christine Lafrance

Michael MacPherson

Roger Préfontaine

Danielle Widmer

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Service d'information et de recherche parlementaires

André Léonard, analyste

LE COMITÉ PERMANENT DE L'INDUSTRIE, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

a l'honneur de présenter son

SIXIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(2) du Règlement, le Comité a étudié le secteur manufacturier et a convenu de faire rapport de ce qui suit :

TABLE DES MATIÈRES

LE SECTEUR MANUFACTURIER CANADIEN : URGENT BESOIN DE S'ADAPTER...	1
CHAPITRE UN : INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE DEUX : LE SECTEUR MANUFACTURIER COMME SECTEUR STRATÉGIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	3
2.1 Importance générale du secteur manufacturier.....	3
2.2 Particularités des industries	5
2.3 Causes des pertes d'emploi dans le secteur manufacturier.....	9
2.4 État de l'innovation industrielle canadienne	10
2.5 Futur du secteur.....	11
CHAPITRE TROIS : COMPÉTENCES ET PÉNURIES DE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE	13
3.1 Compétences des entrepreneurs.....	13
3.2 Information sur le marché du travail.....	13
3.3 Formation des employés et immigration temporaire	15
CHAPITRE QUATRE : INNOVATION ET COMMERCIALISATION.....	17
4.1 Collaboration entre institutions d'enseignement et le secteur manufacturier	17
4.2 Brevets et propriété intellectuelle	18
4.3 Commercialisation	20
4.4 Accès aux marchés étrangers.....	22
CHAPITRE CINQ : PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX.....	25
5.1 Constat global.....	25
5.2 Programmes aidant l'innovation et la recherche et le développement.....	26
5.3 Aide financière aux institutions d'enseignement	29
5.4 Financement et capital de risque	29
5.5 Programmes sectoriels	32
5.6 Grandes entreprises	32
5.7 Règlementation et normes	33
5.8 Approvisionnement du gouvernement fédéral	35
5.9 Difficultés propres au secteur manufacturier en milieu rural	37
5.10 Autres mesures.....	37
CHAPITRE SIX : CONCLUSION	41

LISTE DES RECOMMANDATIONS.....	43
ANNEXE A : LETTRE DE SANOFI GENZYME	47
ANNEXE B : LISTE DES TÉMOINS.....	49
ANNEXE C : LISTE DES MÉMOIRES	55
DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT	57
OPINION COMPLÉMENTAIRE DU NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU CANADA	59

LE SECTEUR MANUFACTURIER CANADIEN : URGENT BESOIN DE S'ADAPTER

CHAPITRE UN : INTRODUCTION

Au cours des dernières décennies, l'emploi dans le secteur manufacturier a connu une baisse dans plusieurs pays industrialisés, y compris le Canada et les États-Unis. Ce rapport présente certaines recommandations dans le but de renverser cette tendance au Canada.

Le [10 mars 2016](#), le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie de la Chambre des communes (ci-après, le Comité), a convenu que le premier rapport de son sous-comité du programme et de la procédure soit adopté, avec la recommandation suivante :

Que le Comité examine la situation des petites, moyennes et grandes industries manufacturières au Canada, formule des recommandations et fasse rapport à la Chambre :

- a) en définissant le rôle stratégique du secteur manufacturier au sein de notre économie;
- b) en révisant les causes et les conséquences des pertes d'emploi dans le secteur manufacturier;
- c) en passant en revue les moyens de valoriser le secteur manufacturier au Canada;
- d) en effectuant une analyse sur l'innovation industrielle au Canada, notamment
 - i. les collaborations entre le milieu des affaires et le milieu universitaire,
 - ii. les centres d'innovation,
 - iii. les incubateurs et accélérateurs d'entreprises,
 - iv. les sources de financement à l'innovation;
- e) en proposant des solutions qui renforceront le secteur manufacturier, en plus de protéger et de promouvoir l'emploi dans ce secteur et d'offrir de la formation pour combler les pénuries de main-d'œuvre qualifiée sur le marché du travail canadien.

Le Comité a tenu 17 réunions sur le sujet à Ottawa, a reçu 23 mémoires et a rencontré des entrepreneurs du secteur manufacturier à Montréal (2 et 3 juin 2016). Les membres du Comité tiennent à remercier les témoins qui sont venus parler des problèmes touchant le secteur manufacturier canadien et proposer des solutions, ainsi que ceux qui ont envoyé des mémoires au Comité. L'information qu'ils ont apportée est primordiale pour l'avenir de ce secteur.

Ce rapport est divisé de la manière suivante : le chapitre deux montre l'importance stratégique du secteur manufacturier canadien, présente les causes des pertes d'emploi dans le secteur, examine la situation de l'emploi dans le secteur manufacturier et certaines de ces industries, et brosse un portrait de l'état de l'innovation industrielle canadienne. Le chapitre trois examine les compétences des employés et entrepreneurs nécessaires pour les entreprises du secteur manufacturier canadien et analyse les pénuries de main-d'œuvre touchant ce secteur. Le chapitre quatre s'intéresse plus étroitement à l'innovation et à la commercialisation des produits. Enfin, le chapitre cinq se concentre sur les sources de financement et l'aide gouvernementale pour le secteur manufacturier.

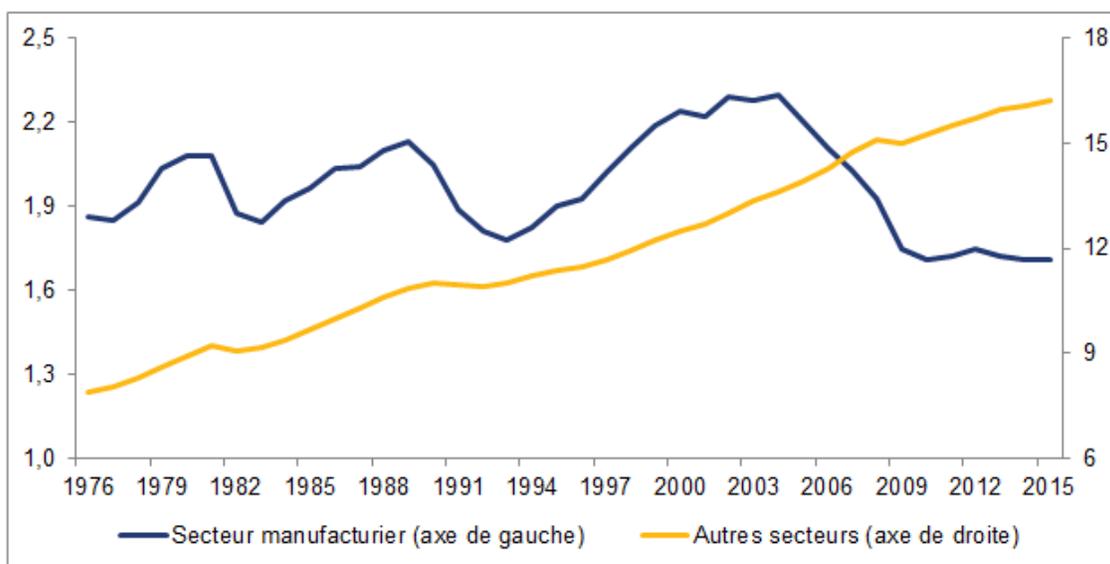
CHAPITRE DEUX : LE SECTEUR MANUFACTURIER COMME SECTEUR STRATÉGIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2.1 Importance générale du secteur manufacturier

Tel que montré à la figure 1, l'emploi dans le secteur manufacturier a connu une baisse de 26 % ou 586 500 emplois de 2004 à 2010, puis une faible hausse de 0,1 % ou 1 700 emplois de 2010 à 2015. Cette période a connu une récession mondiale en 2008–2009. En comparaison, l'emploi dans le reste de l'économie a crû de 12,0 % de 2004 à 2010 et de 6,4 % de 2010 à 2015.

La figure 1 montre aussi que le secteur manufacturier est beaucoup plus cyclique que le reste de l'économie, tel qu'on peut le voir lors des récessions de 1981–1982 et 1990–1991. De plus, en 1976, l'emploi dans le secteur manufacturier (1,9 million d'employés) était plus élevé qu'en 2015 (1,7 million d'employés), même si l'emploi total a augmenté de 84 % durant cette période au Canada. L'emploi dans le secteur manufacturier constituait tout de même 9,5 % de l'emploi total canadien en 2015¹.

**Figure 1 – Emploi (en millions), secteur manufacturier
et reste de l'économie, 1976 à 2015, Canada**



Source : Figure préparée à partir de données tirées de Statistique Canada, « [Tableau 282-0008 – Enquête sur la population active \(EPA\), estimations selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord \(SCIAN\), le sexe et le groupe d'âge, annuel](#) », CANSIM (base de données), consultée le 27 octobre 2016.

1 Calculs à partir de données tirées de Statistique Canada, « [Tableau 282-0008 – Enquête sur la population active \(EPA\), estimations selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord \(SCIAN\), le sexe et le groupe d'âge, annuel](#) », CANSIM (base de données), consultée le 26 octobre 2016.

Notons aussi que même si, de 2004 à 2015, les heures totales travaillées dans le secteur manufacturier ont baissé de 23 %, la production réelle n'a baissé que de 10 %, ce qui s'explique par une hausse de la productivité (production réelle par heure de travail) de 17 %². Les gains de productivité peuvent s'expliquer par la concurrence mondiale accrue³ et une amélioration des compétences et de la formation des employés⁴. L'automatisation des processus et la sophistication des produits y comptent aussi pour beaucoup⁵.

Le Canada n'est pas le seul pays industrialisé à avoir connu une baisse de l'emploi manufacturier au cours des dernières décennies. De 1998 à 2015, la part de l'emploi manufacturier dans l'emploi total est passée de 15,0 % à 9,5 % au Canada, de 15,0 % à 10,3 % aux États-Unis et de 18,5 % à 9,6 % au Royaume-Uni⁶. Le tableau 1 montre l'emploi manufacturier dans certains pays, en 1998 et 2014.

Tableau 1 – Niveau et variation de l'emploi du secteur manufacturier, par pays choisi, en millions, 1998 et 2014

Pays	1998	2014	Différence, 1998–2014	
			Niveau	Pourcentage
Brésil	8,2	12,2	4,0	48,6
Canada	2,1	1,7	-0,4	-18,7
France	4,2	3,2	-1,0	-23,4
Allemagne	8,6	7,8	-0,8	-8,9
Italie	4,9	4,1	-0,7	-15,2
Japon	13,8	10,4	-3,4	-24,7
Mexique	6,8	7,8	1,1	16,0
Royaume-Uni	5,0	3,0	-2,0	-39,9
États-Unis	19,7	15,1	-4,6	-23,3

Source : Tableau préparé à partir de données tirées de l'Organisation internationale du Travail, "[Emploi par sexe et activité économique](#)", consultée le 7 décembre 2016.

2 Calculs à partir de données tirées de Statistique Canada, « [Tableau 383-0029 – Productivité du travail et variables connexes par industrie du secteur des entreprises, conformes au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord \(SCIAN\) et au Système de comptabilité nationale \(SCN\), provinces et territoires, annuel](#) », CANSIM (base de données), consultée le 27 octobre 2016.

3 Chambre des communes, Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie (INDU), *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n° 15, 17 mai 2016, [1620 \(Iain Christie\)](#).

4 *Ibid.*, [1620 \(Joseph Galimberti\)](#).

5 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n° 27, 17 octobre 2016, [1630 \(Flavio Volpe\)](#).

6 Organisation internationale du travail, [ILOSTAT](#) (base de données), consultée le 26 octobre 2016.

Le secteur manufacturier demeure toutefois « une partie très importante de l'économie canadienne », notamment parce qu'il est responsable d'environ « la moitié des activités de R & D [recherche et développement] qui sont effectuées ici au Canada⁷ ». Le secteur manufacturier est aussi responsable de deux tiers des exportations canadiennes⁸. Le secteur manufacturier est donc important pour la balance commerciale canadienne, de même que pour l'innovation.

Au-delà des chiffres, un témoin a résumé l'importance du secteur manufacturier en mettant l'accent sur sa contribution à la valeur ajoutée et à la diversification de l'économie canadienne :

Le Canada a besoin d'une économie équilibrée. Nous ne pouvons pas la maintenir en nous contentant d'extraire des choses du sol et de les vendre; nous ne pouvons pas non plus nous contenter de rester entre nous à nous servir du café et à nous vendre des chaussures dans le secteur des services et appeler cela une économie viable. Le Canada a besoin de fabriquer des choses. Nous devons appliquer nos connaissances et notre expertise; nous avons besoin d'ajouter de la valeur à nos ressources, et nous devons continuer d'être des chefs de file mondiaux au chapitre des technologies de pointe, de la productivité et de l'innovation⁹.

Jerry Dias
Unifor

2.2 Particularités des industries

Certaines industries manufacturières ont mieux progressé depuis la récession de 2008–2009 que l'ensemble du secteur. Le tableau 2 montre la variation de l'emploi de 2010 à 2015 pour les industries du secteur manufacturier. Globalement, l'emploi a crû de 1,4 % dans l'ensemble du secteur manufacturier au cours de cette période¹⁰.

7 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 13, 10 mai 2016, [1545 \(Michael Burt\)](#). La proportion exacte des dépenses totales intra-muros au titre de la R & D dans les entreprises commerciales qui provient du secteur de la fabrication était de 42 % en 2015. Calcul à partir de données tirées de Statistique Canada, « [Tableau 358-0024 – Caractéristiques au titre de la recherche et développement dans les entreprises canadiennes \(DIRDE\), selon le groupe d'industrie basé sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord \(SCIAN\) au Canada, annuel](#) », CANSIM (base de données), consultée le 26 octobre 2016.

8 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 20, 14 juin 2016, [1545 \(Jerry Dias\)](#). Ce chiffre est exact pour l'année 2015. Voir : Innovation, Sciences et Développement économique Canada, [Données sur le commerce en direct \(DCD\)](#), consultée le 27 octobre 2016.

9 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 20, 14 juin 2016, [1545 \(Jerry Dias\)](#).

10 Il existe une légère divergence entre la croissance de l'emploi manufacturier de 2010 à 2015 selon les deux enquêtes de Statistique Canada utilisées pour connaître l'emploi, soit l'Enquête sur la population active (croissance de 0,1 %) et l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (croissance de 1,4 %), car cette dernière ne compte pas les travailleurs autonomes. Elle est utilisée ici car elle contient plus de détails sur les petites industries du secteur manufacturier.

**Tableau 2 – Niveau et variation de l'emploi dans le secteur manufacturier,
par industrie, 2010 et 2015, Canada**

Industrie	2010	2015	Variation	
			Nombre d'emplois	%
Automobiles, carrosseries, remorques et pièces	109 375	125 404	16 029	14,7
Autre matériel de transport	16 315	18 460	2 145	13,1
Produits chimiques	79 290	88 757	9 467	11,9
Machines	119 459	132 504	13 045	10,9
Pièces et produits aérospatiaux	43 286	47 259	3 973	9,2
Produits métalliques	144 783	155 358	10 575	7,3
Pétrole et charbon	17 695	18 692	997	5,6
Autres industries du secteur manufacturier	56 538	59 186	2 648	4,7
Produits minéraux non métalliques	49 743	52 010	2 267	4,6
Produits en plastique et en caoutchouc	92 884	96 507	3 623	3,9
Produits en bois	88 949	91 781	2 832	3,2
Aliments et boissons	251 407	255 592	4 185	1,7
Première transformation des métaux	61 167	57 267	-3 900	-6,4
Fabrication de meubles et de produits connexes	68 832	63 926	-4 906	-7,1
Matériel, d'appareils et de composants électriques	36 818	33 787	-3 031	-8,2
Usines de textiles et de produits textiles	18 941	17 209	-1 732	-9,1
Papier et impression	121 450	105 214	-16 236	-13,4
Vêtements et produits en cuir	28 556	23 145	-5 411	-18,9
Produits informatiques et électroniques	71 208	55 968	-15 240	-21,4
Secteur manufacturier, total	1 476 695	1 498 027	21 332	1,4

Source : Tableau préparé à partir de données tirées de Statistique Canada, « [Tableau 281-0024 – Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail \(EERH\), emploi selon le type de salariés et le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord \(SCIAN\) détaillé, annuel](#) », CANSIM (base de données), consultée le 26 octobre 2016.

Les industries du secteur manufacturier ont certaines particularités. Par exemple, l'industrie aérospatiale dépense cinq fois plus en R & D que la moyenne du secteur manufacturier, par dollar de production. De plus, elle exporte de façon plus diversifiée que l'ensemble du secteur manufacturier. Par exemple, en 2015, 64 % de sa production était à destination des États-Unis, contre 81 % pour l'ensemble du secteur manufacturier¹¹. Et cette industrie entre dans la chaîne de valeur mondiale : 60 % de ses exportations sont des pièces entrant dans la fabrication d'aéronefs produits ailleurs¹².

La présence de l'industrie de l'acier dans une collectivité a un impact économique important, et ce au niveau du transport, du développement de technologies, de l'entretien et de l'approvisionnement; elle attire aussi d'autres industries, comme la fabrication automobile et la production spécialisée de produits en acier. Avec une augmentation de 15 % de l'emploi dans l'industrie automobile de 2010 à 2015, on aurait pu s'attendre à une hausse semblable dans l'industrie de l'acier, mais tel ne fut pas le cas, car l'emploi a diminué de 2 % au cours de la même période¹³. L'industrie de l'acier a aussi des problèmes de surcapacité mondiale due, entre autres, à des politiques qui sont perçues comme étant déloyales, comme le dumping provenant de la Chine, qui consiste à exporter à un prix inférieur aux coûts de production, afin de pénétrer un marché¹⁴.

L'industrie des produits forestiers est une des industries du secteur manufacturier où la proportion d'emplois situés en milieu rural est la plus élevée¹⁵. Ceci vient du fait que la ressource s'y retrouve. Cette industrie développe également de nouveaux produits plus écologiques, comme des nanoproduits dérivés du bois qui peuvent entrer dans la composition d'alliage métalliques¹⁶. C'est aussi le cas de l'industrie nucléaire, qui fabrique au Canada des composantes de haute qualité entrant dans la fabrication d'autres produits¹⁷.

L'industrie de la fabrication d'aliments représente 18 % de la production du secteur manufacturier, mais seulement 8 % de ses exportations¹⁸. Le succès des petites entreprises de ce secteur dépend souvent du fait qu'elles offrent un produit spécifique ou provenant du terroir¹⁹. Cette industrie a un potentiel de croissance énorme en raison de

11 Calculs à partir de données tirées d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada, [Données sur le commerce en direct](#), consultée le 28 octobre 2016.

12 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 15, 17 mai 2016, [1550 \(Iain Christie\)](#).

13 Statistique Canada, « [Tableau 281-0024 – Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail \(EERH\), emploi selon le type de salariés et le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord \(SCIAN\) détaillé, annuel](#) », CANSIM (base de données), consultée le 23 novembre 2016.

14 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 15, 17 mai 2016, [1600 \(Joseph Galimberti\)](#).

15 *Ibid.*, [1610 \(Paul Lansbergen\)](#).

16 *Ibid.*

17 Association nucléaire canadienne, [mémoire présenté au Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie pour son étude sur le secteur manufacturier canadien](#), p. 4, 28 octobre 2016.

18 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 17, 31 mai 2016, [1555 \(Mathew Wilson\)](#).

19 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 26, 5 octobre 2016, [1640 \(David McInnes\)](#).

l'accroissement démographique futur²⁰. L'industrie de la fabrication de viandes est plus dépendante des exportations, et la consommation est très sensible aux prix. C'est pourquoi cette industrie doit constamment innover afin de réduire ses coûts²¹.

La production pétrolière a chuté ces dernières années en raison de la baisse du prix du pétrole. « Alors que les prix du pétrole ont diminué, la fuite des capitaux a exacerbé les défis auxquels le secteur de l'énergie est confronté, ce qui a, par conséquent, eu des incidences directes sur le secteur de la fabrication²² ». De 2013 à 2015, l'emploi dans le secteur de la fabrication de produits du pétrole et du charbon a baissé de 1 185 pour atteindre 18 692, une baisse de 6 %²³. Néanmoins, de faibles prix du pétrole ont tendance à diminuer les coûts de production dans d'autres industries du secteur manufacturier, de même qu'à diminuer la valeur du dollar canadien, ce qui est favorable aux exportateurs canadiens.

L'industrie des produits chimiques employait près de 89 000 personnes en 2015, une hausse de 12 % depuis 2010²⁴.

L'industrie de la chimie a radicalement changé en Amérique du Nord au cours des cinq dernières années. En effet, la disponibilité de matières premières à faibles émissions de carbone, plus précisément le gaz naturel, les liquides et les gaz de schiste, a permis aux producteurs nord-américains de mériter leur place parmi les producteurs de produits chimiques aux coûts les moins élevés dans le monde. Avec la croissance et la demande prévue, cela a mené à des investissements importants en immobilisations. Aujourd'hui, nous suivons près de 275 projets de chimie d'une valeur comptable impressionnante de plus de 225 milliards de dollars en développement aux États-Unis. Soixante pour cent de ce total provient d'investissements directs étrangers aux États-Unis. En retour, ces investissements de base ont généré 600 autres investissements en aval dans le secteur des produits en plastique²⁵.

Bob Masterson
Association canadienne de l'industrie de la chimie

En dépit de la baisse de l'emploi dans le secteur manufacturier, la taille de l'industrie de la défense est demeurée stable. Cette industrie est fortement dépendante de la stratégie d'approvisionnement du gouvernement fédéral.

20 *Ibid.*, [1650 \(Carla Ventin\)](#).

21 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 28, 19 octobre 2016, [1620 \(Troy Warren\)](#).

22 Chambres de commerce de l'Alberta, « [Renforcer le secteur de la fabrication en Alberta et au Canada : Recommandations présentées au Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie](#) », mémoire présenté au Comité par Darrell Toma, ancien président, Chambres de commerce de l'Alberta, 8 juin 2016, p. 5.

23 Calculs à partir de données tirées de Statistique Canada, « [Tableau 281-0024 – Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail \(EERH\), emploi selon le type de salariés et le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord \(SCIAN\) détaillé, annuel](#) », CANSIM (base de données), consultée le 27 octobre 2016.

24 Statistique Canada, « [Tableau 281-0024 – Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail \(EERH\), emploi selon le type de salariés et le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord \(SCIAN\) détaillé, annuel](#) », CANSIM (base de données), consultée le 23 novembre 2016.

25 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 29, 24 octobre 2016, [1535 \(Bob Masterson\)](#).

Aujourd'hui, une occasion qui ne se présente qu'une fois par génération est à la portée de notre industrie et du gouvernement du Canada. Dans les 20 prochaines années, la base manufacturière de notre secteur pourrait sensiblement croître par suite de la mise à niveau prévue des Forces armées canadiennes. La construction navale et le programme de remplacement de nos chasseurs constituent, sur le plan financier, les deux plus grands éléments de ce projet puisqu'ils nécessiteront des investissements d'au moins 35 milliards de dollars²⁶.

Christyn Cianfarani
Association des industries canadiennes de défense et de sécurité

Les manufacturiers agricoles construisent des machines à l'usage du secteur agricole. En 2013, cette industrie avait un PIB estimé à 1,3 milliard de dollars²⁷. En 2015, l'emploi dans l'industrie qui l'englobe, celle de la « fabrication de machines pour l'agriculture, la construction et l'extraction minière » était estimé à près de 32 000²⁸. Plus de la moitié de l'industrie se situe dans le secteur rural²⁹.

L'industrie automobile est l'une des plus importantes en termes d'emploi dans le secteur manufacturier canadien. Elle a aussi un impact important sur les autres industries manufacturières :

[L]'industrie de l'automobile génère environ 115 000 emplois directs et environ 500 000 emplois directs et indirects partout au pays. Pour chaque usine de montage, il y a entre sept et neuf autres emplois créés dans l'économie. Aucun autre secteur manufacturier a un multiplicateur d'emplois aussi élevé³⁰.

Mark Nantais
Association canadienne des constructeurs de véhicules

2.3 Causes des pertes d'emploi dans le secteur manufacturier

Une partie de la baisse de l'emploi dans le secteur manufacturier est due à une baisse de la demande pour certains produits canadiens :

L'industrie du papier en est un exemple évident. Cette industrie a diminué de 30 % depuis 10 ou 15 ans, tout simplement parce que la demande en papier a chuté pendant cette période à cause de la numérisation des médias³¹.

Michael Burt
Conference Board du Canada

26 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 16, 19 mai 2016, 1545 ([Christyn Cianfarani](#)).

27 Données obtenues de Statistique Canada.

28 Statistique Canada, « [Tableau 281-0024 – Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail \(EERH\), emploi selon le type de salariés et le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord \(SCIAN\) détaillé, annuel](#) », CANSIM (base de données), consultée le 23 novembre 2016.

29 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 22, 21 septembre 2016, 1550 ([Leah Olson](#)).

30 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 27, 17 octobre 2016, 1530 ([Mark Nantais](#)).

31 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 13, 10 mai 2016, 1545 ([Michael Burt](#)).

Une autre raison du déclin du secteur manufacturier canadien est la concurrence internationale accrue, avec des coûts unitaires souvent plus bas à l'étranger. Celle-ci provient de la Chine, mais aussi d'autres pays émergents comme le Mexique. Le Canada a assisté à un déplacement de la production et de l'emploi vers ces pays, notamment dans le secteur des pièces automobiles, des vêtements, des meubles et des produits électroniques³².

La hausse des coûts énergétiques est également partiellement responsable des problèmes du secteur manufacturier canadien. Le problème réside dans le coût élevé des nouvelles infrastructures de production et de distribution d'énergie, que ce soit dans les énergies traditionnelles ou renouvelables³³. Il existe deux principales solutions à ce problème, soit une meilleure efficacité énergétique, soit la cogénération, par laquelle les entreprises produisent elles-mêmes leur énergie et peuvent même revendre les surplus qu'elles n'utilisent pas³⁴. D'autres solutions pourraient comprendre de nouvelles stratégies énergétiques provinciales.

La hausse du dollar canadien en 2007 et 2008, causée par l'augmentation des prix des produits de base, et rendant les exportations canadiennes plus chères à l'étranger, a également contribué aux pertes d'emploi dans le secteur manufacturier au cours de cette période³⁵. Depuis, le dollar canadien s'est déprécié, ce qui peut avoir aidé les exportateurs canadiens : on aurait pu assister à la poursuite de la baisse de l'emploi manufacturier, au lieu d'une légère hausse.

2.4 État de l'innovation industrielle canadienne

L'innovation est cruciale pour affronter la concurrence³⁶. Elle peut prendre la forme du développement de nouveaux produits, de l'amélioration de produits existants ou de l'amélioration des processus pour la fabrication de produits existants.

L'innovation n'est pas uniquement une invention. L'innovation est l'art d'utiliser les inventions de façons novatrices. La richesse se crée lorsqu'on possède de la propriété intellectuelle et que l'on fabrique de nouveaux produits. Au lieu de ne penser qu'à améliorer nos produits, nous devrions peut-être penser à trouver de meilleures façons de fabriquer ces produits³⁷.

Scott Smith
Chambre de commerce du Canada

32 *Ibid.*

33 *Ibid.*, [1610 \(Scott Smith\)](#).

34 *Ibid.*, [1625 \(Michael Burt\)](#).

35 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 17, 31 mai 2016, [1535 \(Chris Roberts\)](#).

36 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 13, 10 mai 2016, [1535 \(Scott Smith\)](#).

37 *Ibid.*, [1540](#).

Le Forum économique mondial classait le Canada au 22^e rang mondial pour ce qui est de l'innovation en 2014³⁸. Selon l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle³⁹, le Canada se classait au 15^e rang mondial pour ce qui est de l'innovation en 2016. Au chapitre des dépenses en R & D effectuées par les entreprises, le Canada a chuté de la 18^{ème} à la 26^{ème} place de 2006 à 2013⁴⁰.

2.5 Futur du secteur

Selon un témoin, il est difficile de connaître les industries manufacturières qui croîtront davantage à l'avenir, mais il serait important de miser sur celles axées sur les exportations, « car le marché canadien est de taille relativement petite⁴¹ ». Par contre, pour certains témoins, il est important que le gouvernement fédéral ne choisisse pas les « gagnants et les perdants » en élaborant ses politiques⁴², alors que d'autres pensent plutôt le contraire⁴³.

Le Comité a entendu, lors de son voyage et de réunions à Ottawa, que plusieurs pays concurrents développent de nouvelles technologies et qu'il est important pour le secteur manufacturier canadien d'être parmi les premiers à commercialiser les produits qui en découlent⁴⁴. Ces technologies perturbatrices, comme la robotique, la fabrication additive (ou impression 3-D), l'Internet des objets et l'intelligence artificielle, sont en pleine expansion⁴⁵. La fabrication additive est quasi-absente au Canada comparativement à la Chine et nécessite des investissements importants⁴⁶.

La plupart des problèmes des industries manufacturières sont similaires, même s'il existe certaines différences⁴⁷. Ainsi, il serait pertinent de développer une stratégie manufacturière globale rapidement, sans quoi des possibilités de croissance seront perdues. Selon certains, « [l]e temps presse et les investissements devraient être faits dans les deux prochaines années⁴⁸ ».

Manufacturiers et exportateurs du Canada (MEC), en collaboration avec la Coalition des manufacturiers du Canada, a terminé en octobre 2016 un processus de consultation des entreprises appelé Industrie 2030. Ce processus visait à bâtir une feuille

38 *Ibid.*, [1535](#).

39 Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, [Rankings](#), Global Innovation Index 2016 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

40 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 14, 12 mai 2016, [1535 \(Paul Davidson\)](#).

41 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 13, 10 mai 2016, [1600 \(Michael Burt\)](#).

42 Chambres de commerce de l'Alberta, p. 2.

43 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 20, 14 juin 2016, [1640 \(Jerry Dias\)](#).

44 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 15, 17 mai 2016, [1615 \(Paul Lansbergen\)](#).

45 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 17, 31 mai 2016, [1550 \(Mathew Wilson\)](#).

46 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 19, 9 juin 2016, [1545 \(Martin Petrak\)](#).

47 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 17, 31 mai 2016, [1555 \(Mathew Wilson\)](#).

48 Precision ADM, « [Fabrication numérique avancée](#) », Mémoire présenté au Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie de la Chambre des communes par Martin Petrak, 9 juin 2016, p. 5.

de route pour doubler la production manufacturière canadienne d'ici 2030. MEC collabore également avec le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique (ISDE) afin que cette stratégie s'arrime avec la stratégie en matière d'innovation du gouvernement fédéral. Les quatre grands thèmes d'Industrie 2030 sont l'investissement dans la capacité des usines, la mise au point et la commercialisation de produits, l'adoption de nouvelles technologies, et la manière de trouver de nouveaux clients⁴⁹. Les recommandations d'Industrie 2030 ont été publiées en octobre 2016⁵⁰.

RECOMMANDATION 1

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral élabore une stratégie pour le secteur manufacturier canadien basée sur les recommandations du présent rapport. Cette stratégie devrait comprendre des objectifs clairs en termes de production, d'emploi et d'exportations du secteur manufacturier canadien et un échéancier. Des rapports d'étape devraient être publiés régulièrement pour connaître les progrès réalisés et les correctifs à apporter, le cas échéant.

De plus, selon d'autres témoins, des politiques particulières pourraient ensuite être développées pour certaines industries⁵¹. Par exemple, les industries de l'automobile, de l'aérospatiale et des télécommunications seraient de bons candidats pour des initiatives sectorielles⁵². Les transformateurs de produits laitiers souhaitent aussi le développement d'une stratégie pour leur secteur⁵³.

Nous sommes d'avis qu'il nous faut adopter une politique à grande portée en matière de fabrication. Nous appuyons entièrement les politiques sectorielles qui ont été créées — par exemple dans les secteurs de l'aérospatiale et de l'automobile —, mais si vous tenez compte aussi du secteur alimentaire, de celui de la transformation de l'équipement et de tous les autres secteurs, vous constaterez que 90 % de leurs problèmes sont similaires. Plutôt que de créer une série de stratégies sectorielles individuelles, nous pensons qu'il serait préférable d'adopter une approche globale, c'est-à-dire commencer par définir une stratégie nationale et tenter ensuite d'y intégrer les différents secteurs⁵⁴.

Mathew Wilson
Manufacturiers et exportateurs du Canada

49 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 17, 31 mai 2016, [1545 \(Mathew Wilson\)](#).

50 Canadian Manufacturers and Exporters, [CME Releases Action Plan to Grow Manufacturing and Exporting in Canada at Industrie 2030 Summit](#). Les quatre rapports de recherche sont disponibles en anglais seulement.

51 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 17, 31 mai 2016, [1555 \(Mathew Wilson\)](#).

52 *Ibid.*, [1535 \(Chris Roberts\)](#).

53 Association des transformateurs laitiers du Canada, « [Présentation au Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie](#) », novembre 2016, p.1.

54 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 17, 31 mai 2016, [1555 \(Mathew Wilson\)](#).

CHAPITRE TROIS : COMPÉTENCES ET PÉNURIES DE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE

3.1 Compétences des entrepreneurs

Un des facteurs importants pour le succès des entreprises manufacturières canadiennes est la compétence des entrepreneurs. Ils doivent avoir une bonne connaissance des marchés étrangers⁵⁵ et des compétences liées à la commercialisation des produits et à la vente⁵⁶.

Il est également très important d'inculquer le sens de l'entrepreneuriat aux étudiants poursuivant des études hors du domaine de la gestion et de vanter les mérites de l'entrepreneuriat comme cheminement de carrière viable⁵⁷. Par exemple, à l'Université Simon Fraser (Burnaby, Colombie-Britannique), chaque étudiant a maintenant la possibilité d'obtenir un certificat en entrepreneuriat et pour les étudiants qui étudient les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques, il y a un programme de maîtrise permettant d'apprendre les éléments de base de la gestion de l'entreprise⁵⁸.

3.2 Information sur le marché du travail

Les travailleurs du secteur manufacturier occupent des emplois qui exigent des compétences particulières et ont généralement de bonnes conditions de travail. Les travailleurs spécialisés qui terminent des études de collèges techniques et de cégeps apportent des compétences techniques spécialisées au bassin de main-d'œuvre⁵⁹.

L'information sur le marché du travail (IMT) renferme des données utiles aux employeurs et aux étudiants pour connaître les compétences en demande, présentement et dans le futur.

Emploi et Développement social Canada a développé un modèle appelé le [Système de projection des professions au Canada](#) (SPPC), qui fournit des prévisions quant aux pénuries et surplus par profession. Parmi les 262 professions analysées dans le SPPC, 30 sont perçues comme étant en situation de pénurie pour la période 2015–2024, dont 8 professions liées aux sciences naturelles et appliquées (par exemple, les ingénieurs en aérospatiale), 12 dans le domaine de la santé (par exemple, les infirmières auxiliaires) et 6 professions des métiers, du transport et de la machinerie (par exemple, les soudeurs).

55 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 13, 10 mai 2016, [1550 \(Michael Burt\)](#).

56 *Ibid.*, [1535 \(Scott Smith\)](#).

57 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 21, 16 juin 2016, [1550 \(Julia Deans\)](#).

58 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 14, 12 mai 2016, [1640 \(Paul Davidson\)](#).

59 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 29, 24 octobre 2016, [1545 \(Bob Masterson\)](#).

De plus, quelques témoins ont mentionné que leur industrie connaît des pénuries de travailleurs hautement spécialisés, que ce soit dans le domaine du logiciel de divertissement⁶⁰, de la fabrication de meubles⁶¹ ou de l'industrie des produits chimiques⁶².

Selon un [document de la Chambre de commerce du Canada](#) déposé dans le cadre de cette étude, le Canada réussit bien pour ce qui est des statistiques sur les besoins en main-d'œuvre par grande région géographique, comme les postes vacants. Par contre, il manque de données sur les compétences des étudiants. De plus, l'échantillon des données utilisées pour connaître ces compétences au niveau local (l'Enquête sur la population active de Statistique Canada) est jugé trop petit pour obtenir de l'IMT détaillée au niveau local.

RECOMMANDATION 2

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral améliore l'information sur le marché du travail qu'elle produit, notamment en liant les professions en demande (telles que celles dans les sciences et les métiers spécialisés), localement et au niveau national, avec les compétences détenues par les chercheurs d'emploi.

Des changements sont nécessaires dans le secteur manufacturier; de nouveaux domaines voient le jour, mais leur enseignement dans les institutions canadiennes prend du temps à être mis en place⁶³. Par exemple, le Canada ne compte toujours aucun programme d'enseignement portant sur le domaine de la fabrication additive, alors que plusieurs autres pays en ont déjà au moins un⁶⁴.

Des conseils sectoriels dans le secteur manufacturier pourraient regrouper des représentants des gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral, des institutions d'enseignement, des associations d'entreprises et des syndicats. Ceci pourrait améliorer la collaboration entre le secteur privé et les institutions d'enseignement, en ce qui concerne les compétences recherchées par les entreprises⁶⁵.

Certains témoins proposaient également d'offrir des subventions salariales aux entreprises qui proposent des stages en milieu de travail pour mieux arrimer les besoins des entreprises à l'offre de compétences possédées par les étudiants⁶⁶, particulièrement dans les petites et moyennes entreprises (PME)⁶⁷. De tels programmes coopératifs pourraient également être offerts dans tous les domaines⁶⁸.

60 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 24, 28 septembre 2016, [1630 \(Jayson Hilchie\)](#).

61 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 25, 3 octobre 2016, [1635 \(Pierre Richard\)](#), et Canadian Home Furnishings Alliance, « [La fabrication de meubles et de matelas au Canada](#) », p. 6, 23 septembre 2016.

62 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 29, 24 octobre 2016, [1545 \(Bob Masterson\)](#).

63 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 23, 26 septembre 2016, [1605 \(Stephen Brown\)](#).

64 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 19, 9 juin 2016, [1640 \(Martin Petrak\)](#).

65 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 17, 31 mai 2016, [1535 \(Chris Roberts\)](#).

66 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 13, 10 mai 2016, [1535 \(Scott Smith\)](#).

67 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 14, 12 mai 2016, [1535 \(Paul Davidson\)](#).

68 *Ibid.*, [1645](#).

RECOMMANDATION 3

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral mette en place des conseils sectoriels afin de rendre les étudiants et les institutions postsecondaires plus au courant des compétences nécessaires dans les entreprises manufacturières, le secteur manufacturier avancé, dans des domaines émergents qui seront importants pour la croissance canadienne. Ces conseils sectoriels pourraient avoir la tâche de travailler avec des institutions d'enseignement locales, pour créer des sentiers vers l'emploi, y compris de l'expérience de travail pour les étudiants, et partager leurs meilleures pratiques concernant les processus et l'innovation, ainsi que la promotion de l'investissement.

3.3 Formation des employés et immigration temporaire

Une plus grande aide au recyclage et à la formation des travailleurs qui perdent leur emploi dans un domaine en décroissance peuvent leur permettre d'acquérir des compétences en demande⁶⁹. Un exemple de ces programmes est AttestPlus, une collaboration entre le Congrès du travail du Canada et MEC, un programme d'accréditation qui permet aux travailleurs ayant perdu leur emploi dans le secteur manufacturier de faire attester leurs compétences afin de favoriser leur employabilité⁷⁰.

Un témoin a d'ailleurs proposé qu'en raison de la vitesse des changements technologiques, des programmes coopératifs « inversés » pourraient être lancés, où des employés apprendraient les nouveaux processus de production dans les collèges et universités et les mettraient en pratique au sein de leurs entreprises⁷¹.

Les programmes comme le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) constituent une autre solution pour combler les pénuries de main-d'œuvre⁷². Certains changements au PTET ont été mis en place en avril 2011, instaurant une « évaluation plus rigoureuse de l'authenticité de l'offre d'emploi » (faite par l'employeur dans sa recherche d'employés locaux) et imposant une « limite à la durée du séjour au Canada des travailleurs étrangers temporaires avant leur retour dans leur pays », afin d'éviter les abus envers le programme. Selon les plus récentes données, le nombre de postes occupés par des travailleurs étrangers temporaires a chuté de 269 575 en 2012 à 113 580 en 2015. Certains témoins ont dit que des problèmes ont eu lieu depuis lors, principalement en ce qui concerne l'évaluation de l'impact sur le marché du travail qui est nécessaire pour obtenir des travailleurs étrangers temporaires⁷³.

69 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 13, 10 mai 2016, [1630 \(Michael Burt\)](#).

70 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 17, 31 mai 2016, [1540 \(Chris Roberts\)](#).

71 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 22, 21 septembre 2016, [1540 \(Pearl Sullivan\)](#).

72 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 13, 10 mai 2016, [1620 \(Scott Smith\)](#).

73 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 24, 28 septembre 2016, [1650 \(Jayson Hilchie\)](#).

[J]e crois qu'il y a quelques mécanismes concernant l'immigration, les réfugiés et le recrutement de talents. Lorsque les étudiants étrangers terminent leurs deux années, il n'y a vraiment aucun processus pour évaluer la valeur ajoutée qu'ils apportent à l'ensemble de l'écosystème. Nous ne les orientons pas; nous ne les stimulons pas; nous n'avons pas de centre d'innovation en vue de regrouper les étudiants étrangers et un autre système⁷⁴.

Farzad Rayegani
Polytechnics Canada

De plus, un besoin urgent de travailleurs hautement qualifiés est souvent nécessaire dans des industries comme celle de l'automobile⁷⁵. Plusieurs entreprises voudraient que les travailleurs étrangers temporaires qu'ils embauchent puissent éventuellement devenir des résidents permanents, mais les programmes d'immigration permanente visent généralement les travailleurs plus qualifiés⁷⁶. Certaines organisations ne voient pas la nécessité du PTET et considèrent qu'on devrait avant tout utiliser la voie de la formation des employés canadiens⁷⁷.

Enfin, plusieurs témoins croient que l'on devrait tenter de retenir au Canada les étudiants étrangers – incluant ceux qui désirent devenir entrepreneurs – en accélérant le processus visant à en faire des résidents permanents⁷⁸.

RECOMMANDATION 4

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral augmente le nombre d'options utilisés pour combler les pénuries de main-d'œuvre : avant tout, en promouvant la formation en cours d'emploi des employés canadiens actuels et futurs, que ce soit par une augmentation de la Subvention canadienne à l'emploi ou par d'autres moyens; aussi, en examinant la possibilité d'utiliser le Programme des travailleurs étrangers temporaires comme porte d'entrée pour une immigration permanente; et en accélérant le processus par lequel des étudiants étrangers peuvent devenir des résidents permanents, comme moyen d'attirer et de garder les talents exceptionnels et les travailleurs qualifiés.

74 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n° 19, 9 juin 2016, [1700 \(Farzad Rayegani\)](#).

75 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n° 27, 17 octobre 2016, [1535 \(Mark Nantais\)](#).

76 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n° 13, 10 mai 2016, [1630 \(Michael Burt\)](#).

77 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n° 17, 31 mai 2016, [1640 \(Chris Roberts\)](#).

78 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n° 21, 16 juin 2016, [1555 \(Victoria Lennox\)](#).

CHAPITRE QUATRE : INNOVATION ET COMMERCIALISATION

Il existe plusieurs étapes au développement de nouveaux produits ou procédés : la recherche institutionnelle, le transfert des connaissances vers les entreprises, la commercialisation, la croissance et la maturité. Selon certains, le Canada serait parmi les meilleurs pays au monde pour lancer une entreprise manufacturière. La difficulté réside toutefois dans la capacité de faire croître cette entreprise⁷⁹. Un accès abordable, rapide et fiable à l'Internet à large bande, dans les régions urbaines et rurales, pourrait permettre d'atteindre cet objectif.

[L]a technologie nous présente une occasion monumentale. Les ordinateurs, la science des données et les services Internet à large bande fusionnent avec le secteur manufacturier. De nouvelles technologies font leur apparition, comme l'impression en 3D, la robotique avancée et l'intelligence artificielle. Les technologies existantes comme les découpeuses commandées par ordinateur retrouvent leur pertinence et dans les chaînes d'approvisionnement modernes⁸⁰.

Scott Smith
Chambre de commerce du Canada

4.1 Collaboration entre institutions d'enseignement et le secteur manufacturier

Plusieurs témoins ont identifié des problèmes au niveau de la collaboration entre le milieu académique et les entreprises privées canadiennes. Selon eux, les institutions d'enseignement postsecondaires n'offrent pas toujours des incitatifs aux chercheurs pour que ceux-ci lient davantage leurs recherches aux besoins de l'industrie :

[Les établissements postsecondaires] reçoivent des fonds de recherche pour des projets conçus dans le but de satisfaire la curiosité académique, et non la demande des marchés. Les promotions au sein de notre système d'enseignement postsecondaire dépendent de la publication d'articles dans des revues professionnelles prestigieuses et des citations que produisent ces publications. La richesse que génère le dépôt d'un brevet en recherche n'a aucun poids sur le cheminement de carrière du chercheur⁸¹.

Scott Smith
Chambre de commerce du Canada

Certains proposent de favoriser l'utilisation par les entreprises des infrastructures de recherche des institutions d'enseignement⁸². Il semble toutefois manquer de constance dans les services que les universités peuvent offrir aux entreprises manufacturières⁸³.

79 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 13, 10 mai 2016, [1600 \(Michael Burt\)](#).

80 *Ibid.*, [1545 \(Scott Smith\)](#).

81 *Ibid.*, [1535](#).

82 *Ibid.*, 1710 ([Michael Burt](#) et [Scott Smith](#)).

83 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 28, 19 octobre 2016, [1640 \(Michel St-Amand\)](#).

Il existe une certaine collaboration entre les institutions d'enseignement et le secteur privé dans certains secteurs, comme par exemple celui des produits forestiers. FPInnovations, le centre de recherche de cette industrie, collabore avec certains collèges et universités, en envoyant certains de ses chercheurs travailler à l'intérieur des institutions d'enseignement. Ces derniers y conçoivent notamment de nouveaux procédés et produits intéressants pour l'industrie⁸⁴.

Le Consortium de recherche et d'innovation en aérospatiale au Québec (CRIAQ), créé en 2002, et dont la mission est d'accroître la compétitivité de l'industrie aérospatiale et d'améliorer la base de connaissances collectives dans le secteur grâce à une meilleure formation des étudiants, est un autre bon exemple de collaboration. Le CRIAQ développe et stimule la collaboration entre les spécialistes industriels et les chercheurs dans le cadre de projets de recherche précompétitive en aérospatiale⁸⁵. Le CRIAQ a maintenant un équivalent au niveau fédéral, le [Consortium en aérospatiale pour la recherche et l'innovation au Canada](#).

Les services de recherche offerts dans les collèges et instituts se concentrent presque exclusivement sur la recherche appliquée et les étudiants participent à la quasi-totalité des projets. Ces projets de recherche sont en général complétés en moins d'un an. Au cours de 2014–2015, plus de 5 500 entreprises (dont 86 % sont des PME et la moitié proviennent du secteur manufacturier) ont eu recours aux services de R & D offerts par les collèges et les instituts. Malheureusement, beaucoup d'autres n'ont pas pu le faire en raison d'un manque de financement⁸⁶.

Les universités jouent un rôle critique dans le continuum de l'innovation : plus de 40 % de toute la R & D canadienne se fait dans les universités. De plus, 65 % du corps enseignant des universités a été embauché depuis moins de 15 ans, ce qui crée un environnement propice aux nouvelles idées et aux innovations⁸⁷.

La collaboration entre institutions d'enseignement et entreprises du secteur manufacturier, au niveau de la recherche, pourrait aussi être favorisée par la création de conseils sectoriels (voir recommandation 3)⁸⁸.

4.2 Brevets et propriété intellectuelle

Il semble exister, au Canada, un problème de transfert de propriété intellectuelle (PI) des institutions d'enseignement vers les entreprises. Un témoin a mentionné que « [l]a négociation des accords de propriété intellectuelle avec les universités et les établissements de recherche est probablement la partie la plus pénible de mon travail⁸⁹ ».

84 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 15, 17 mai 2016, [1640 \(Paul Lansbergen\)](#).

85 CRIAQ, [Le CRIAQ](#) et [L'offre du CRIAQ](#).

86 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 14, 12 mai 2016, [1540 \(Christine Trauttmansdorff\)](#).

87 *Ibid.*, [1535 \(Paul Davidson\)](#).

88 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 17, 31 mai 2016, [1535 \(Chris Roberts\)](#).

89 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 23, 26 septembre 2016, [1625 \(Jean-Paul Deveau\)](#).

Dans un mémoire envoyé au Comité, on faisait état d'un membre de l'Association des transformateurs laitiers du Canada qui « a qualifié de “cauchemardesques les négociations et les communications” entourant l'achat de propriété intellectuelle auprès des universités⁹⁰ ». Au contraire, aux États-Unis, dans certains cas, le transfert de PI se fait gratuitement⁹¹.

Des brevets détenus par des chercheurs universitaires ne sont souvent pas commercialisés ou connus des entreprises⁹². Un témoin rencontré par le Comité pendant son voyage à Montréal a indiqué que la négociation avec une université afin d'acquérir les droits sur son brevet avaient requis beaucoup de temps et d'efforts, ce qui pourrait avoir ralenti la commercialisation de son innovation. Un autre témoin a mentionné que le Canada devrait avoir :

un mandat stratégique plus général, dans le cadre duquel il faudrait trouver le moyen de rendre plus accessibles aux fabricants la propriété intellectuelle et les travaux de recherche qui découlent de la R-D. La propriété intellectuelle est très souvent brevetée et n'est pas diffusée. Il faut commercialiser les technologies produites grâce aux investissements dans les travaux de R-D de ceux qui les développent⁹³.

Darrell Toma
Chambres de commerce de l'Alberta

Il a été suggéré que le gouvernement, les établissements d'enseignement et l'industrie créent une sorte de catalogue des brevets existants, afin de favoriser leur commercialisation⁹⁴.

Comme les membres des corps professoraux des collèges ne sont pas tenus de publier, la question de la détention des droits de PI prend pour eux une importance secondaire. Ils sont ainsi plus susceptibles d'entrer en contact avec l'industrie justement parce que la question des publications et de la gestion de la PI n'est pas centrale à la relation⁹⁵.

La question de la cyber-sécurité de la PI, particulièrement en ce qui concerne l'Internet des objets, a été amenée par un témoin :

90 Association des transformateurs laitiers du Canada, p. 3.

91 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n° 19, 9 juin 2016, [1640 \(Darrell Toma\)](#).

92 *Ibid.*, [1535](#).

93 *Ibid.*

94 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n° 13, 10 mai 2016, [1710 \(Scott Smith\)](#).

95 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n° 14, 12 mai 2016, [1630 \(MaryLynn West-Moynes\)](#).

[L]orsque l'Internet des objets deviendra omniprésent, car cela se produira, il y aura différents éléments qui poseront des problèmes de sécurité. Il y a le nuage, les ordinateurs, les capteurs; toutes les composantes de l'ensemble du réseau de l'Internet des objets seront vulnérables. Tous les éléments devront être fiables et protégés⁹⁶.

Pearl Sullivan
University of Waterloo

Un témoin a expliqué au Comité qu'il fallait compter de 10 000 à 15 000 \$ pour obtenir un brevet valide au Canada seulement, et que le coût pouvait augmenter selon la complexité de la technologie impliquée ou pour l'obtenir dans un autre pays⁹⁷. L'Institut de la propriété intellectuelle du Canada (IPIC) favorise la création d'un programme qui accorderait une aide financière aux PME qui brevètent leur première invention, afin de favoriser une culture de l'innovation, de protéger les inventions canadiennes et placer les entreprises dans une position favorable pour amorcer la phase de commercialisation. Sur la base des conditions du [Programme premier brevet](#) du gouvernement du Québec, l'IPIC a estimé le coût pour mettre en place un programme fédéral similaire à 25 millions de dollars annuellement⁹⁸.

RECOMMANDATION 5

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral étudie les moyens de créer un catalogue des brevets existants dans les institutions postsecondaires canadiennes afin qu'ils soient rapidement identifiés par l'industrie, et explore des moyens de promouvoir et d'encourager le transfert de propriété intellectuelle des institutions postsecondaires à l'industrie canadienne.

4.3 Commercialisation

Plusieurs témoins ont mentionné qu'un trop grand nombre d'idées sont abandonnées à un stade précoce, faute d'assistance (peu importe le type). La commercialisation des produits, et donc la génération de revenus, est en effet souvent la pierre d'achoppement des entreprises en démarrage au Canada⁹⁹.

L'écosystème comprenant les centres d'innovations, les incubateurs, les accélérateurs, le milieu académique, les organisations et les programmes gouvernementaux peut aider à la commercialisation des produits¹⁰⁰. Les grappes industrielles sont également importantes pour le secteur manufacturier :

96 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 22, 21 septembre 2016, [1635 \(Pearl Sullivan\)](#).

97 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 25, 3 octobre 2016, [1605 \(Michel Gérin\)](#).

98 Institut de la propriété intellectuelle du Canada, « [Encourager l'innovation et la croissance dans le secteur canadien](#) », mémoire présenté au Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie pour son étude sur le secteur manufacturier canadien, p. 5, septembre 2016.

99 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 16, 19 mai 2016, [1650 \(Christyn Cianfarani\)](#).

100 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 21, 16 juin 2016, [1655 \(Victoria Lennox\)](#).

[I] faut que nos fournisseurs d'ingrédients et de matières premières ainsi que notre réseau de distribution aux fins de l'exportation soient relativement proches. Il y a plusieurs endroits où nos entreprises tendent à former des grappes et, quand cela se produit, ces grappes ont un effet stimulateur sur les entreprises environnantes¹⁰¹.

Darren Praznik
Association canadienne des cosmétiques, produits de toilette et parfums

Le mentorat est aussi un outil remarquable pour les entreprises en démarrage. En effet, les entreprises qui bénéficient de l'aide d'un mentor ont un taux de survie deux fois plus élevé que celles qui n'en bénéficient pas¹⁰². Selon un témoin, les mentors constituent « le ciment du milieu canadien de l'entrepreneuriat [...] Ce sont des investisseurs qui redonnent à leur communauté¹⁰³. » Les mentors sont d'une importance capitale car ils permettent de réduire les erreurs et d'économiser du temps¹⁰⁴. Le travail du groupe C100 fut cité comme étant un modèle exemplaire de mentorat¹⁰⁵. C100 est une organisation sans but lucratif, créée par des investisseurs canadiens vivant à Silicon Valley, qui offrent du capital de risque, du mentorat et des connaissances aux entrepreneurs canadiens¹⁰⁶.

Les grandes entreprises peuvent notamment appuyer le développement des plus petites entreprises par l'entremise des centres d'innovation :

Les grandes entreprises et leurs dirigeants ne sont habituellement pas récompensés pour la prise de risque. Ils ont donc besoin d'un petit coup de pouce pour oser. Il existe des moyens simples et productifs qui permettent aux grandes entreprises de s'associer à des entreprises plus petites et plus souples, comme des concours d'innovation, des partenariats stratégiques et des séances de résolution de problème organisées par un partenaire de confiance neutre¹⁰⁷.

Avvey Peters
Communitech

On retrouve plusieurs modèles d'incubateurs et accélérateurs en cours d'élaboration dans les collèges et instituts canadiens¹⁰⁸. Le représentant de Communitech a invité le gouvernement fédéral à appuyer l'écosystème existant¹⁰⁹. La dimension multidisciplinaire doit être au cœur des incubateurs puisque c'est souvent par le chevauchement de plusieurs disciplines qu'émergent les meilleures idées¹¹⁰.

101 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 16, 19 mai 2016, [1710 \(Darren Praznik\)](#).

102 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 21, 16 juin 2016, [1610 \(Julia Deans\)](#).

103 *Ibid.*, [1610 \(Victoria Lennox\)](#).

104 *Ibid.*, [1615 \(Avvey Peters\)](#).

105 *Ibid.*, [1640 \(Victoria Lennox\)](#).

106 C100, [Page d'accueil](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

107 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 21, 16 juin 2016, [1605 \(Avvey Peters\)](#).

108 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 14, 12 mai 2016, [1700 \(Christine Trauttmansdorff\)](#).

109 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 21, 16 juin 2016, [1605 \(Avvey Peters\)](#).

110 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 14, 12 mai 2016, [1720 \(Christine Trauttmansdorff\)](#).

4.4 Accès aux marchés étrangers

Plusieurs témoins ont mentionné que le meilleur moyen pour une entreprise manufacturière de se développer n'est pas de concevoir complètement un produit, mais de s'insérer dans les chaînes de valeur mondiales¹¹¹. Dans certains cas, comme pour l'acier, l'accès aux chaînes de valeur de compagnies américaines, de même que la proximité qui permet une livraison à temps et la qualité des produits, procurent un avantage concurrentiel aux entreprises canadiennes¹¹². Un problème souligné lors du voyage du Comité à Montréal est que les grandes entreprises canadiennes n'intègrent pas suffisamment les entreprises en démarrage dans leurs chaînes de valeur, ce qui les empêche de se développer. Cela a aussi été mentionné par d'autres témoins¹¹³. Une plus grande utilisation des délégués commerciaux du gouvernement fédéral est une partie de la solution aux difficultés des PME à percer les marchés étrangers et à intégrer les chaînes de valeur mondiales¹¹⁴.

En général, l'ouverture au commerce et les accords de libre-échange constituent une occasion pour les entreprises manufacturières canadiennes d'accéder plus facilement à de nouveaux marchés¹¹⁵, même s'ils peuvent représenter un défi pour certaines industries :

Le PTP en particulier est lacunaire à deux égards très importants. En dépit de la nature hautement intégrée des secteurs de l'automobile canadien et américain, le Canada a accepté une élimination progressive accélérée des tarifs sur cinq ans, soit cinq fois plus rapide que l'élimination progressive du tarif pour les automobiles qui avait été acceptée aux États-Unis: 25 ans pour les automobiles, et 30 ans pour les camions. Les deux tarifs américains sont concentrés à la fin de la période. C'est très peu concurrentiel par rapport aux États-Unis. En outre, le PTP ne comprenait pas de mesure disciplinaire rigoureuse et applicable relativement à la manipulation des devises. Nous savons qu'il y a des gouvernements qui manipulent leur devise, y compris le gouvernement japonais. Voilà pourquoi nous avons été extrêmement fermes pour ce qui est de nous assurer que le PTP contiendrait des mesures disciplinaires concernant les devises¹¹⁶.

Dianne Craig
Ford du Canada Limitée

Le commerce et la capacité d'exportation ou d'importation est de première importance dans plusieurs industries. Par exemple, Ford exporte la totalité des moteurs qu'elle construit au Canada et exporte vers 100 pays 90 % de ses véhicules construits au Canada¹¹⁷. Par contre, les intervenants du secteur automobile ont contrasté le

111 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n° 19, 9 juin 2016, [1530 \(Darrell Toma\)](#).

112 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n° 15, 17 mai 2016, [1625 \(Joseph Galimberti\)](#).

113 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n° 13, 10 mai 2016, [1630 \(Scott Smith\)](#) et [1635 \(Michael Burt\)](#).

114 *Ibid.*, [1645 \(Michael Burt\)](#).

115 *Ibid.*, [1640](#).

116 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n° 20, 14 juin 2016, [1605 \(Dianne Craig\)](#).

117 *Ibid.*, [1600](#).

libre-échange théorique et celui mis en pratique. À titre d'exemple, il y a très peu d'exportation d'automobiles à partir du Canada vers la Corée du Sud et le Japon. Il existe des barrières non tarifaires qui pourraient expliquer ce phénomène :

[M]ême si les tarifs diminuent au fil du temps, il existe des obstacles non tarifaires, principalement la manipulation de la monnaie, qui font que nos véhicules n'y entrent pas. C'est un exemple, mais je peux vous en donner un autre, qui concerne ce qui s'est passé en Corée du Sud. Des consommateurs avaient acheté des véhicules d'exportation en Corée du Sud. Tout d'un coup, pour une raison quelconque, ils ont fait l'objet d'une vérification. Donc, dans ce qui est pour eux l'équivalent d'une zone d'enregistrement, peu importe, tout d'un coup, tous les consommateurs qui n'avaient pas acheté un véhicule Hyundai ou Kia recevaient un appel téléphonique au sujet de cet achat¹¹⁸.

Dianne Craig
Ford du Canada Limitée

Les traités de libre-échange peuvent avoir moins d'impact sur le marché secondaire des pièces automobiles en raison du fait que la plupart des fabricants ont déjà déplacé leur production en Asie¹¹⁹. Un témoin a exprimé des craintes par rapport à une libéralisation des échanges avec la Chine, qui selon lui, ne représente pas une économie de marché¹²⁰.

Une plus grande information devrait être offerte publiquement quant aux impacts positifs et négatifs que peuvent avoir les accords commerciaux sur les marchés régionaux et locaux, mais aussi sur les possibilités qu'elles peuvent offrir au niveau des exportations dans de nouveaux marchés¹²¹.

RECOMMANDATION 6

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral, lorsqu'il envisage de signer un accord commercial, prenne en compte toute l'information concernant les impacts prévus au Canada sur l'emploi et la production, par industrie.

Il a été mentionné que les traités de libre-échange devraient contenir des clauses qui empêchent la manipulation de devise par les gouvernements en vue de procurer un avantage concurrentiel à leurs entreprises¹²². Dans le domaine de l'acier, des problèmes de dumping en provenance de la Chine minent la capacité concurrentielle des entreprises canadiennes. Des efforts pour améliorer le processus de règlement des litiges commerciaux devraient ainsi être entrepris¹²³. Un représentant d'ISDE a mentionné que les règlements des litiges commerciaux étaient lents et que l'ampleur des dommages

118 *Ibid.*, [1655](#).

119 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n° 16, 19 mai 2016, [1530 \(Jean-François Champagne\)](#).

120 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n° 28, 19 octobre 2016, [1635 \(Ken Neumann\)](#).

121 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n° 19, 9 juin 2016, [1615 \(Darrell Toma\)](#).

122 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n° 20, 14 juin 2016, [1605 \(Dianne Craig\)](#).

123 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n° 15, 17 mai 2016, [1600 \(Joseph Galimberti\)](#).

nécessaires pour que ces conflits soient examinés était trop grande. Il a aussi mentionné que les budgets fédéraux de 2015 et 2016 visaient à améliorer les règles liées au fonctionnement du [Tribunal canadien du commerce extérieur](#)¹²⁴.

124 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 30, 26 octobre 2016, [1655 \(Paul Halucha\)](#).

CHAPITRE CINQ : PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX

5.1 Constat global

Différents programmes fédéraux visent les entreprises à différents stades de leur développement. Plusieurs témoins ont fourni des idées quant à la manière d'améliorer ces programmes.

Des témoins ont noté qu'il est important de faire une bonne évaluation des programmes fédéraux existants et de se concentrer sur ce qui fonctionne bien¹²⁵. L'évaluation de ces programmes doit être faite en fonction de divers objectifs, comme la création d'entreprises ou d'emplois¹²⁶. Par contre, certains programmes ont des objectifs plus difficilement quantifiables, alors que pour d'autres, les retombées se matérialisent à très long terme¹²⁷. Les prêts consentis ne devraient pas être imposés¹²⁸, ou devraient plutôt être accordés sous forme de subventions¹²⁹.

Les programmes sont parfois si complexes, en particulier pour les PME¹³⁰, que les entreprises renoncent parfois à faire des demandes¹³¹. Plusieurs programmes diffèrent également, selon les régions du Canada. Selon un témoin, ils devraient être uniformisés dans l'ensemble du pays, par souci d'équité¹³². Ainsi, un manufacturier établi en Saskatchewan devrait « avoir du financement pour automatiser son usine¹³³ », une possibilité offerte par le biais des autres agences fédérales de développement régional.

Certains programmes visent uniquement les petites entreprises. Cependant :

Il faut que nous envisagions de modifier nos structures fiscales non seulement pour encourager l'innovation, mais pour attirer de nouveaux investissements de l'étranger et pour créer des occasions de revenu encore inexploitées [...] Nous décourageons la croissance en favorisant une structure d'entreprise qui pénalise les sociétés qui

125 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 13, 10 mai 2016, [1605 \(Michael Burt\)](#).

126 *Ibid.*

127 *Ibid.* ([Scott Smith](#)).

128 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 17, 31 mai 2016, [1545 \(Mathew Wilson\)](#).

129 JAMA Canada, « [Le secteur de l'automobile au Canada : Garantir l'égalité des chances pour l'industrie automobile japonaise de l'automobile au Canada](#) », 26 septembre 2016.

130 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 22, 21 septembre 2016, [1700 \(Leah Olson\)](#).

131 Groupe Savoie, « [Recommandations pour maintenir ou créer de nouvelles opportunités pour notre secteur](#) », 21 juin 2016.

132 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 17, 31 mai 2016, [1605 \(Martin Lavoie\)](#).

133 *Ibid.*

dépassent un certain niveau de croissance. Cela s'applique aussi aux incitatifs à la recherche et au développement, qui visent les petites entreprises¹³⁴.

Scott Smith
Chambre de commerce du Canada

RECOMMANDATION 7

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral effectue une évaluation complète de ses programmes d'aide à la recherche, à l'innovation et à la commercialisation dans le secteur manufacturier, dans le but de les simplifier, de quantifier de quelle manière ils répondent à leurs objectifs et d'examiner si les critères d'admissibilité selon la région ou la taille de l'entreprise sont toujours pertinents.

5.2 Programmes aidant l'innovation et la recherche et le développement

Le [Programme d'aide à la recherche industrielle](#) (PARI) du Conseil national de recherches du Canada cible les PME de 500 employés ou moins. Certains témoins ont mentionné que le PARI les a aidés à commercialiser leurs recherches¹³⁵. Toutefois, les fonctionnaires travaillant pour ce programme ne peuvent être des experts dans tous les domaines de pointe exercés par les PME. De plus, les gestionnaires de PME doivent embaucher des experts pour naviguer à travers tous les programmes gouvernementaux, ce qui n'est pas efficient¹³⁶. Le PARI pourrait aussi être étendu afin de favoriser non seulement la recherche mais aussi la commercialisation et d'accroître la production et les exportations¹³⁷. L'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense a aussi été mentionnée comme étant primordiale pour ces industries :

Les programmes de recherche et de développement, comme l'initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense, [...] sont absolument essentiels dans la chaîne d'innovation. La fabrication de ce genre de matériel exige des fonds de recherche énormes. Autrement, nous ne serons plus de calibre mondial comme c'est le cas actuellement¹³⁸.

Christyn Cianfarani
Association des industries canadiennes de défense et de sécurité

RECOMMANDATION 8

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral examine des moyens d'améliorer le Programme d'aide à la recherche industrielle, l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense et le Programme de démonstration de technologies, afin d'y inclure du soutien pour la commercialisation.

134 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 13, 10 mai 2016, [1540 \(Scott Smith\)](#).

135 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 22, 21 septembre 2016, [1555 \(Leah Olson\)](#).

136 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 13, 10 mai 2016, [1535 \(Scott Smith\)](#).

137 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 19, 9 juin 2016, [1530 \(Darrell Toma\)](#).

138 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 16, 19 mai 2016, [1630 \(Christyn Cianfarani\)](#).

Certaines entreprises n'essaient même plus d'obtenir des encouragements fiscaux du [Programme de la recherche scientifique et du développement expérimental](#) (RS &DE), à cause de l'incertitude liée à la réception de ces crédits d'impôts. Un témoin a mentionné qu'il y avait de « [l']incertitude pour ce qui est de faire traiter sa demande¹³⁹ ». En effet, l'attribution de ces crédits varie parfois selon l'agent qui traite la demande¹⁴⁰, ou alors d'une région à l'autre¹⁴¹. Certaines entreprises ont dû rembourser des réclamations, alors que leur demande avait été initialement acceptée¹⁴². Un témoin a mentionné que les entreprises doivent parfois avoir recours à une aide professionnelle externe coûtant de 30 000 à 100 000 \$ pour remplir adéquatement une demande, ce qui les décourage à le faire¹⁴³. Les dépenses en immobilisations aux fins de RS & DE ne sont plus admissibles à un crédit d'impôt et devraient le redevenir, selon certains¹⁴⁴.

La [Déduction pour amortissement accéléré pour le secteur de la fabrication](#) permet de reporter l'impôt payé pour les investissements dans les immobilisations en machinerie et équipement. Un témoin a mentionné que l'utilisation de cette déduction a permis à beaucoup d'entreprises manufacturières canadiennes d'investir dans la machinerie¹⁴⁵. Selon un témoin, la déduction devrait être rétablie pour les sables bitumineux, les industries de mise à niveau et les industries pétrochimiques, afin d'appuyer la chaîne d'approvisionnement du secteur de l'énergie¹⁴⁶. Un témoin de l'industrie de l'automobile a proposé, quant à lui, de rendre la déduction et d'autres programmes permanents, ou au moins d'augmenter leurs périodes d'échéance, afin que les investisseurs puissent avoir plus de certitude de pouvoir compter sur ces fonds longtemps à l'avance¹⁴⁷.

RECOMMANDATION 9

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral : améliore le Programme de la recherche scientifique et du développement expérimental en offrant de la formation continue et uniformisée aux agents d'évaluation à travers le pays afin que les critères d'admissibilité soient interprétés uniformément; élargisse et/ou s'assure que le développement expérimental des nouveaux procédés manufacturiers soit admissible au programme; offre continuellement des séminaires pour apprendre à l'industrie la manière de faire une

139 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 17, 31 mai 2016, [1645 \(Martin Lavoie\)](#).

140 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 13, 10 mai 2016, [1700 \(Scott Smith\)](#).

141 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 17, 31 mai 2016, [1640 \(Martin Lavoie\)](#).

142 *Ibid.*, [1645](#).

143 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 22, 21 septembre 2016, [1555 \(Leah Olson\)](#).

144 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 17, 31 mai 2016, [1640 \(Martin Lavoie\)](#).

145 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 26, 5 octobre 2016, [1655 \(David McInnes\)](#).

146 Chambre de commerce de l'Alberta, « [Renforcer le secteur de la fabrication en Alberta et au Canada : Recommandations présentées au Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie](#) », mémoire présenté au Comité par Darrell Toma, ancien président, Chambre de commerce de l'Alberta, 8 juin 2016, p. 2.

147 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 27, 17 octobre 2016, [1705 \(Mark Nantais\)](#).

demande pour le programme; et que le gouvernement fédéral fasse rapport publiquement des changements et de leurs impacts.

Plusieurs brevets des entreprises manufacturières canadiennes en démarrage sont déposés en priorité aux États-Unis, à cause de la plus grande taille de leur marché, ce qui fait que certaines de ces idées y sont commercialisées¹⁴⁸. Le problème des idées canadiennes commercialisées à l'extérieur du Canada, dû à un manque d'adoption des innovations des entreprises en démarrage par les grandes entreprises manufacturières canadiennes, et la difficulté à attirer du capital de risque, ont aussi été soulignés lors de la visite du Comité au Centre d'innovation District 3 de l'Université Concordia. Son représentant suggérait d'augmenter les crédits d'impôt à la R & D et d'offrir plus d'incitatifs aux grandes entreprises qui adoptent en premier les innovations réalisées par les entreprises en démarrage.

Plusieurs témoins ont mentionné qu'une solution au manque de R & D au Canada consisterait à créer une « boîte d'innovation », par laquelle un avantage fiscal serait consenti pour « toute propriété intellectuelle conservée au Canada¹⁴⁹ ». Un concept similaire nommé « coffre de brevets », est utilisé dans des pays comme le Royaume-Uni, la Belgique et les Pays-Bas. Il consiste à « réduire le taux d'imposition des sociétés pour les produits qui découlent de la commercialisation d'une propriété intellectuelle [développée] sur le marché intérieur¹⁵⁰ ».

Les centres d'innovation pourraient servir de centres de services pour les programmes gouvernementaux, ce qui les rendrait plus accessibles¹⁵¹. Il serait intéressant de créer un réseau de centres d'innovation tels que celui existant aux États-Unis, comptant 400 bureaux régionaux¹⁵². Ce réseau aide les entreprises manufacturières à commercialiser leurs produits, à adopter de nouvelles technologies et à développer de nouveaux marchés¹⁵³.

RECOMMANDATION 10

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral étudie la meilleure manière de lier les différents centres d'innovation pour en faire un réseau où les entrepreneurs pourraient recevoir l'ensemble des services fédéraux offerts aux entreprises manufacturières, et qu'elle en fasse rapport publiquement.

148 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 13, 10 mai 2016, [1535 \(Scott Smith\)](#).

149 *Ibid.*, [1540](#).

150 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 17, 31 mai 2016, [1555 \(Martin Lavoie\)](#).

151 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 19, 9 juin 2016, [1615 \(Darrell Toma\)](#).

152 Manufacturing Extension Partnership (MEP), [Who We Are](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

153 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 19, 9 juin 2016, [1535 \(Darrell Toma\)](#).

5.3 Aide financière aux institutions d'enseignement

Selon un témoin, un meilleur équilibre entre la répartition des fonds destinés à la recherche entre les universités, qui en reçoivent la quasi-totalité, et les collèges et polytechniques, qui en reçoivent très peu, devrait être envisagé. En effet, la quasi-totalité de la recherche appliquée se fait dans les collèges et polytechniques¹⁵⁴, qui consultent l'industrie afin de combler leurs besoins, au niveau de la recherche destinée à de nouveaux processus :

Les services de recherche offerts par les collèges et les instituts sont exceptionnellement focalisés sur l'innovation conduite par l'industrie. Ils répondent aux besoins de leurs partenaires en fournissant l'accès à des installations et à des équipements de pointe et, encore plus important, au temps et à l'expertise des professeurs et des étudiants. Nos projets s'inscrivent tous dans la catégorie de la recherche appliquée. Dans le secteur manufacturier, nous avons des exemples portant sur le développement et l'amélioration de produits, le prototypage, l'essai, l'amélioration des procédés et la mise à l'épreuve de nouveaux matériels et matériaux. Nous appuyons aussi l'innovation en entreprise en participant à des projets d'amélioration du milieu de travail, d'ouverture de nouveaux marchés et de développement de nouvelles stratégies d'interaction avec les clients et les sociétés membres de la chaîne d'approvisionnement.¹⁵⁵

Christine Trauttmansdorff
Collèges et instituts Canada

Par contre, un témoin a rappelé que la recherche fondamentale demeure primordiale et devrait demeurer la priorité du Conseil national de recherches du Canada¹⁵⁶.

RECOMMANDATION 11

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral évalue l'impact des fonds octroyés à la recherche dans les collèges et polytechniques en soutien aux industries manufacturières canadiennes; et que cette analyse soit rendue publique.

5.4 Financement et capital de risque

Au niveau fédéral, le financement des entreprises en démarrage est l'une des responsabilités de la Banque de développement du Canada (BDC). Celle-ci a autorisé 202 prêts aux entreprises manufacturières en démarrage au cours de l'exercice financier 2015–2016, soit 7 % de tous les prêts accordés au secteur manufacturier, représentant un total de 23 millions de dollars¹⁵⁷. Plusieurs témoins ont critiqué la trop grande aversion au risque démontrée par la BDC. Un témoin a indiqué que la BDC devrait « envisager des investissements qui seraient éventuellement, à court terme, plus risqués¹⁵⁸ ».

154 *Ibid.*, [1605 \(Farzad Rayegani\)](#).

155 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 14, 12 mai 2016, [1545 \(Christine Trauttmansdorff\)](#).

156 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 23, 26 septembre 2016, [1620 \(Jean-Paul Deveau\)](#).

157 Banque de développement du Canada, document envoyé au Comité comme complément d'information à leur comparution le 3 mai 2016 dans le cadre d'une autre étude.

158 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 13, 10 mai 2016, [1730 \(Scott Smith\)](#).

Des témoins ont toutefois nuancé les critiques dont pouvait faire objet la BDC et des possibilités d'améliorations ont été identifiées¹⁵⁹. De plus, un représentant de la BDC a mentionné que l'institution travaille maintenant en collaboration avec des organisations aidant les jeunes entrepreneurs comme Futurpreneur, et que cette collaboration est fructueuse¹⁶⁰. La BDC investit aussi en collaboration avec des fonds privés dans le capital de risque¹⁶¹.

Dans un mémoire déposé auprès du Comité, DirectTech Solutions a dit que la BDC « offre bel et bien des services financiers parallèles aux entreprises, dont les modalités peuvent être plus avantageuses », mais qu'elle devrait « mettre fin à ses services-conseils en affaires », surtout parce que « [l]e fait qu'un organisme prêteur offre des services-conseils constitue manifestement un conflit d'intérêts ».

La BDC peut continuer à jouer un rôle important, en partenariat avec d'autres institutions financières et d'autres sources de financement, si elle devient garante ou coprêteuse, qu'elle assume une plus grande partie des coûts et qu'elle en transfère moins à l'entrepreneur¹⁶².

Lors de son voyage à Montréal, le Comité a entendu que l'aversion pour le risque était quelque chose de culturel qui était difficile à changer. Il existe un manque d'accès au capital de risque au Canada (y compris pour les entreprises canadiennes) par rapport aux États-Unis¹⁶³.

La culture financière des institutions financières canadiennes pourrait aussi être un facteur :

[L]orsque nous tentons d'adopter une nouvelle technologie qui n'a pas encore fait ses preuves, et que nous la faisons passer de l'étape de la démonstration à l'étape commerciale, le risque d'échec est très élevé, et les financiers n'aiment pas cela. En effet, ils exigent une somme astronomique pour accepter cette technologie, et l'appui financier du gouvernement pourrait certainement encourager les autres financiers à lancer leurs projets¹⁶⁴.

Paul Lansbergen
Association des produits forestiers du Canada

Il n'existe pas non plus de capital de risque dédié à la fabrication additive dans les fonds d'investissement privés canadiens¹⁶⁵. De plus, les institutions financières et la BDC ne financent pas assez les PME en démarrage :

159 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 21, 16 juin 2016, [1625 \(Avey Peters\)](#).

160 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 28, 19 octobre 2016, [1545 \(Jérôme Nycz\)](#).

161 *Ibid.*

162 DirectTech Solutions, « [Mémoire sur la BDC](#) », 3 octobre 2016.

163 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 13, 10 mai 2016, [1610 \(Michael Burt\)](#).

164 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 15, 17 mai 2016, [1700 \(Paul Lansbergen\)](#).

165 Precision ADM, « [Fabrication numérique avancée](#) », Mémoire présenté au Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie de la Chambre des communes par Martin Petrak, 9 juin 2016, p. 3.

Je pense que l'un des plus grands problèmes des PME dérivées — que l'on demande à des organismes sans but lucratif et autres de créer —, c'est que les institutions financières et les sociétés d'État comme la BDC ne financent pas vraiment les PME qui existent depuis peu de temps. Il est très difficile de survivre dans cette vallée de la mort, où les possibilités d'investissement de capital-risque sont minimales parce que les investisseurs cherchent les bons coups comme les molécules médicamenteuses, etc. Ils s'intéressent bien peu aux retombées que pourrait avoir le capital-risque dans le secteur manufacturier¹⁶⁶.

Martin Petrak
Precision ADM

Les membres du Comité pensent que le rôle, la culture et les actes de la BDC et des banques à charte privées en ce qui concerne le financement des entreprises en démarrage ou des PME, dans le secteur manufacturier et d'autres secteurs de l'économie, demandent plus d'étude, incluant le rôle de la réglementation bancaire concernant le capital de risque.

En tant que source alternative à du financement, les investisseurs providentiels forment une communauté qui cherche à grossir ses rangs et à mieux s'organiser en réseau.

[L]es investisseurs providentiels sont des investisseurs qui ont une valeur nette élevée et sont d'habitude d'anciens entrepreneurs ou professionnels. Ils dépendent des réseaux sociaux pour repérer les entrepreneurs ou les investissements qui les intéressent. Ils sont d'habitude axés sur la dimension locale, mais ils aiment investir dans des entreprises à haut risque à un stade précoce, ce qui est souvent considéré comme rare sur le marché canadien¹⁶⁷.

Yuri Navarro
National Angel Capital Organization

Un témoin a indiqué qu'il existe un [crédit d'impôt](#) en Colombie-Britannique pour l'investissement dans le capital de risque destiné aux petites entreprises¹⁶⁸.

RECOMMANDATION 12

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral examine comment la Banque de développement du Canada (BDC) peut jouer un rôle encore plus actif dans le développement des entreprises manufacturières; et que les résultats de cette initiative soient publiés dans le rapport annuel de la BDC.

166 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 19, 9 juin 2016, [1540 \(Martin Petrak\)](#).

167 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 24, 28 septembre 2016, [1635 \(Yuri Navarro\)](#).

168 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 21, 16 juin 2016, [1600 \(Victoria Lennox\)](#).

5.5 Programmes sectoriels

Certains programmes fédéraux sectoriels, comme le programme [Investissements dans la transformation de l'industrie forestière](#), peuvent accélérer le processus d'innovation dans des secteurs spécifiques¹⁶⁹.

Selon certains, le [Fonds d'innovation pour le secteur automobile](#) devrait être prolongé, mais dans une forme modifiée. Il faudrait notamment rendre les contributions non-remboursables et augmenter l'enveloppe budgétaire totale, afin que les subventions octroyées soient plus concurrentielles par rapport à ce qui se fait dans d'autres juridictions¹⁷⁰.

5.6 Grandes entreprises

Lors de son voyage à Montréal, le Comité a entendu des représentants de grandes entreprises parler de leurs besoins en matière d'aide gouvernementale afin de solidifier la confiance des clients et accroître les liquidités lors de la phase de maturité, lorsqu'elles doivent fabriquer les produits sans que les recettes ne soient encore suffisantes.

Par exemple, des représentants de Bombardier affirmaient que plusieurs pays appuyaient leurs compagnies aéronautiques (Boeing, Airbus, Embraer, etc.) par le biais d'une participation directe dans la propriété de l'entreprise, de subventions ou d'allègements fiscaux.

Les témoins interrogés sur une éventuelle participation du gouvernement fédéral dans la compagnie Bombardier avaient des opinions divergentes, certains l'appuyant¹⁷¹, d'autres privilégiant plutôt une meilleure aide aux PME¹⁷².

Si vous accordiez un financement de 10 millions de dollars à une foule de PME pour les aider à se développer, cela pourrait avoir une énorme incidence sur l'économie. Le nombre d'emplois créés serait beaucoup plus important et vous assisteriez à une multiplication des occasions favorables¹⁷³.

Martin Petrak
Precision ADM

169 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 15, 17 mai 2016, [1655 \(Paul Lansbergen\)](#).

170 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 20, 14 juin 2016, [1605 \(Dianne Craig\)](#) et [1705 \(Jerry Dias\)](#).

171 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 19, 9 juin 2016, [1650 \(Farzad Rayegani\)](#).

172 *Ibid.*, [1650 \(Martin Petrak\)](#) et [1650 \(Darrell Toma\)](#).

173 *Ibid.*, [1650 \(Martin Petrak\)](#).

5.7 Règlementation et normes

Plusieurs témoins ont parlé de la réglementation et des normes comme étant très lourdes au Canada¹⁷⁴. Selon un témoin, le gouvernement devrait consulter l'industrie davantage lorsqu'il élabore des règlements, car ils ont un grand impact¹⁷⁵. Ils représentent un défi pour les entreprises manufacturières, même pour celles ne désirant pas exporter de produits :

Au Canada, il existe beaucoup d'obstacles entre les provinces et, dans certaines industries, ces obstacles ont pour effet de limiter la taille des entreprises. C'est un problème qui subsiste depuis 1995, environ, et qu'il faut régler, car cela nous empêche d'être concurrentiels. Je pense que le message sur la compétitivité est un message fondamental. Le Canada est une nation commerciale. Nous voulons commercer et nous devons être préparés, mais nous sommes confrontés à ces obstacles¹⁷⁶.

Darrell Toma
Chambres de commerce de l'Alberta

Nous avons des problèmes d'interconnexion entre les provinces. Il est plus facile d'envoyer l'électricité aux États-Unis que de l'envoyer dans les autres provinces¹⁷⁷.

Scott Smith
Chambre de commerce du Canada

Assurément, en ce qui concerne les barrières internationales, le commerce international est un enjeu clé. De même, pour toute entreprise de transformation, la présence de règles et de règlements d'une province à l'autre est d'une importance névralgique. Nous croyons que cela est d'une importance névralgique pour attirer les investissements étrangers au Canada. Lorsqu'il s'agit de faire circuler des produits à l'échelle du pays, il est important de comprendre les règles du jeu particulières de chaque province et d'avoir une sorte de terrain de jeu commun¹⁷⁸.

Andrea Johnston
Ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Cependant, même si la réglementation canadienne est considérée sévère, elle est parfois utile pour vendre des produits canadiens à l'étranger, car elle aide à créer une bonne réputation :

Des études ont conclu que nous avons l'un des régimes de réglementation les plus sévères au monde. En plus, la certification est volontaire. Lorsque nous tentons de vendre nos produits à l'échelle mondiale, la marque du Canada est très importante. Nous

174 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 29, 24 octobre 2016, [1605 \(Bob Masterson\)](#).

175 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 25, 3 octobre 2016, [1635 \(Pierre Richard\)](#).

176 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 19, 9 juin 2016, [1615 \(Darrell Toma\)](#).

177 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 13, 10 mai 2016, [1610 \(Scott Smith\)](#).

178 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 26, 5 octobre 2016, [1610 \(Andrea Johnston\)](#).

n'obtenons pas un prix plus élevé, mais lorsque deux prix sont égaux, cela pourrait nous aider à l'emporter. C'est important¹⁷⁹.

Paul Lansbergen
Association des produits forestiers du Canada

Les plus importants facteurs qui contribuent à maintenir et à élargir l'accès aux marchés étrangers sont l'efficacité du système canadien d'assurance de la salubrité des aliments et la crédibilité de l'organisme responsable, soit l'ACIA [Agence canadienne d'inspection des aliments].

Lyzette Lamondin
Agence canadienne d'inspection des aliments

La représentante de l'Agence canadienne d'inspection des aliments a aussi mentionné qu'un nouveau cadre de réglementation sur la salubrité alimentaire sera implanté, remplaçant 13 règlements par un seul¹⁸⁰.

L'harmonisation des normes et de la réglementation est un facteur important pour le succès du secteur manufacturier. Un témoin a mentionné qu'il fallait prioriser une harmonisation des normes à l'échelle internationale, par exemple dans le domaine de l'alimentation, ce qui pourrait favoriser l'industrie canadienne, qui a des normes très élevées¹⁸¹. La représentante de l'Agence canadienne d'inspection des aliments a expliqué que celle-ci travaille à harmoniser sa réglementation avec celle d'autres pays.

Selon un témoin, l'harmonisation mise en place dans la réglementation de l'industrie automobile est un exemple à suivre¹⁸² :

Du point de vue de l'harmonisation des règles, un bon exemple serait la façon dont le secteur automobile a réussi à harmoniser la réglementation de la vente d'automobiles dans toute l'Amérique du Nord, alors que, il y a 25 ans, les règles et les normes d'émission étaient différentes. Il s'agit de régler certains de ces problèmes à grande échelle¹⁸³.

Scott Smith
Chambre de commerce du Canada

Sanofi Genzyme Canada (voir l'Annexe A) a expliqué que, contrairement aux agences américaines et européennes (U.S. Food and Drug Administration et European Medicines Agency), le mandat de Santé Canada ne comprend pas de composante « innovation » dans son mandat, mais simplement un mandat de protection de la santé.

179 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 15, 17 mai 2016, [1650 \(Paul Lansbergen\)](#).

180 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 26, 5 octobre 2016, [1600 \(Lyzette Lamondin\)](#).

181 *Ibid.* [1640 \(David McInnes\)](#).

182 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 13, 10 mai 2016, [1645 \(Scott Smith\)](#).

183 *Ibid.*

Selon l'Association des industries aérospatiales du Canada, le manque d'employés au sein de la Direction de l'aviation civile de Transports Canada (TC) pour l'accréditation de la conformité aux règles peut nuire à la vitesse de la livraison de produits de ses membres¹⁸⁴. Dans un mémoire soumis au Comité, Discovery Air Defence a mentionné qu'un « manque de ressources au sein de TC a mené à un déclin des *Activités soumises à des normes de service de l'Aviation civile*, et notamment des niveaux de service requis pour assurer la supervision et le soutien de l'exploitation aérienne spécialisée de Discovery Air Defence¹⁸⁵ ».

RECOMMANDATION 13

Le Comité recommande au gouvernement fédéral : de faire un examen régulier de sa réglementation; de s'assurer que les organismes de réglementation fédéraux ont les ressources nécessaires pour approuver rapidement les produits nécessitant une accréditation; de jouer un rôle de leader dans un processus interprovincial visant une plus grande harmonisation des normes et règlements provinciaux et territoriaux pour encourager le commerce intérieur; et de poursuivre ses efforts en vue d'une meilleure harmonisation aux normes internationales, afin d'encourager le commerce international.

5.8 Approvisionnement du gouvernement fédéral

Le gouvernement fédéral peut favoriser l'innovation et la mise en valeur des produits manufacturiers canadiens par ses politiques d'approvisionnement¹⁸⁶. Il pourrait exiger des produits plus écologiques¹⁸⁷, ou innovateurs¹⁸⁸, par exemple, dont les brevets ont été développés au Canada. Or, selon un témoin :

[Services publics et Approvisionnement Canada] a sa propre échelle d'équité, ce qui rend le processus trop alambiqué. Il ne tient compte ni du contenu canadien, ni de l'essor des PME de haute technologie canadiennes¹⁸⁹.

Un témoin a souligné l'importance du processus d'acquisition du gouvernement fédéral sur l'industrie de la défense :

[L]e potentiel de croissance de notre industrie est hautement tributaire de l'action ou de l'inaction du gouvernement fédéral. Ses politiques et ses programmes, et surtout ses

184 Association des industries aérospatiales du Canada, [Mémoire présenté au Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie](#), 17 octobre 2016.

185 Discovery Air Defence, [Mémoire présenté au Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie](#), 7 novembre 2016.

186 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n° 17, 31 mai 2016, [1550 \(Mathew Wilson\)](#).

187 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n° 15, 17 mai 2016, [1625 \(Joseph Galimberti\)](#).

188 *Ibid.*, [1625 \(Iain Christie\)](#).

189 Harinda Ahluwalia, président, Info-Electronics Systems Inc., « [Problèmes dans le processus d'approvisionnement et améliorations nécessaires](#) », 26 juillet 2016.

décisions d'approvisionnement, ont une très forte influence pour ne pas dire une influence déterminante sur la croissance de notre secteur¹⁹⁰.

Christyn Cianfarani
Association des industries de défense et de sécurité

Un représentant du ministère de la Défense nationale a expliqué au Comité que même si des efforts pouvaient être faits pour s'approvisionner davantage chez les manufacturiers canadiens, et que cela peut être fait pour des raisons de sécurité nationale, il est important de continuer à s'approvisionner à l'étranger. Si le gouvernement fédéral envisageait acheter davantage de produits de défense canadiens : « puisque le Canada est un intervenant relativement petit sur la scène internationale, [cela aurait pour effet] de nous empêcher d'avoir accès à des technologies qui changeraient la donne pour les Forces canadiennes¹⁹¹ ».

Un représentant de Services publics et Approvisionnement Canada a parlé du succès du [Programme d'innovation Construire au Canada](#), qui permet à des entreprises canadiennes en période de pré-commercialisation de vendre des prototypes de leurs produits aux ministères fédéraux, qui peuvent les mettre à l'essai, suggérer des changements et éventuellement en acheter une plus grande quantité, ce qui donne un premier gros client à ces entreprises et leur permet de les avoir comme référence auprès d'autres clients potentiels¹⁹².

Ce représentant a aussi parlé du programme américain [Small Business Innovation in Research](#), qui par législation, oblige les 11 plus grands ministères américains à mettre de côté un certain pourcentage de leurs dépenses en R & D pour obtenir des produits innovateurs du secteur privé, chacun dans leur domaine¹⁹³.

RECOMMANDATION 14

Le Comité recommande au gouvernement fédéral de mettre en place une stratégie d'acquisition qui encourage l'acquisition de biens et services canadiens innovateurs.

190 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n° 16, 19 mai 2016, 1545 ([Christyn Cianfarani](#)).

191 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n° 30, 26 octobre 2016, [1630](#) ([Marc Fortin](#)).

192 *Ibid.*, [1655](#) ([Desmond Gray](#)).

193 *Ibid.*, [1630](#).

5.9 Difficultés propres au secteur manufacturier en milieu rural

Il semble que certaines entreprises en milieu rural connaissent moins bien les programmes d'aide gouvernementaux que celles situées en milieu urbain :

Nous avons des fabricants en milieu urbain et en milieu rural. En Alberta, les fabricants en milieu urbain d'Edmonton, de Calgary et de Red Deer sont plutôt bien servis et reçoivent des renseignements sur le [Programme d'aide à la recherche industrielle] et la BDC, etc. Toutefois, pour parler franchement, beaucoup d'entreprises albertaines en milieu rural ignorent l'existence de tels programmes. La sensibilisation est donc un des défis¹⁹⁴.

Darrell Toma
Chambres de commerce de l'Alberta

RECOMMANDATION 15

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral informe davantage les entreprises manufacturières et les entrepreneurs potentiels en milieu rural des programmes fédéraux.

Un témoin a mentionné que « [d]ans le monde numérique, l'innovation est partout¹⁹⁵ ». Toutefois, encore faut-il que le numérique soit accessible et abordable. Plusieurs témoins ont affirmé que la connectivité à large bande dans des communautés rurales était déficiente et posait des difficultés pour les entreprises¹⁹⁶.

RECOMMANDATION 16

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral cherche des moyens pour continuer à accroître et à améliorer la connectivité à large bande en milieu rural, afin de promouvoir l'essor du secteur manufacturier en milieu rural.

5.10 Autres mesures

Les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral ont récemment annoncé une [amélioration aux prestations du Régime de pensions du Canada \(RPC\)](#). Cela devrait se traduire par une hausse d'un point de pourcentage, de 4,95 % à 5,95 %, du taux de cotisation des employeurs et des employés au RPC, instaurée graduellement de 2019 à 2023. Un témoin a indiqué que cette hausse « ajoute des coûts que l'on ne retrouve pas dans d'autres pays¹⁹⁷ ».

Un autre témoin a reconnu que les qualifications de la main-d'œuvre canadienne constituent un avantage qui surpasse les coûts de la main-d'œuvre :

194 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 19, 9 juin 2016, [1615 \(Darrell Toma\)](#).

195 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 30, 26 octobre 2016, [1710 \(Desmond Gray\)](#).

196 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 23, 26 septembre 2016, [1635 \(Stephen Brown\)](#).

197 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 27, 17 octobre 2016, [1535 \(Mark Nantais\)](#).

Nous devons tirer profit des atouts du Canada, et quel est notre atout le plus important? Nous disposons d'une main-d'œuvre qualifiée. Pourquoi? Nous avons des études supérieures, l'assurance-maladie, et nous disposons d'un si grand nombre d'atouts en notre faveur que nous devons en tirer profit. L'un des problèmes qui ont été soulevés et sur lequel je veux terminer, c'est toute la question des coûts liés à la main-d'œuvre. La main-d'œuvre compte pour 5 % du coût d'une voiture¹⁹⁸.

Jerry Dias
Unifor

Certains témoins ont aussi parlé du prix des émissions de dioxyde de carbone (CO₂). Les provinces et territoires peuvent décider d'imposer leur propre tarification – certaines le font déjà – et de la manière de se servir des recettes. Sinon, elles pourront choisir la voie prise par le gouvernement fédéral¹⁹⁹. Certains témoins ont exprimé leur crainte de voir la capacité concurrentielle des entreprises manufacturières canadiennes s'effriter par rapport à des entreprises où cette tarification n'existe pas :

Nous avons travaillé avec les provinces pendant des années. L'Ontario et le Québec ont opté pour un système de plafonnement et d'échange, tandis que la Colombie-Britannique a mis en place un prix sur le carbone. L'Alberta a une approche hybride, soit une taxe sur le carbone assortie d'exigences réglementaires et de normes de rendement. Ce qui est préoccupant, c'est qu'au moment où nous commençons à comprendre comment tout cela fonctionnera et comment nous pourrions contribuer à ces systèmes, un élément supplémentaire s'ajoute. L'intégration des mesures fédérales et provinciales est une de nos principales préoccupations actuellement²⁰⁰.

[...] [L]e prix du carbone représente un coût de production parmi d'autres. Il n'y a rien qui cloche avec l'approche adoptée par le Canada, mais nous devons garder en tête qu'on impose un coût supplémentaire ici, mais que nos concurrents n'ont pas à le payer²⁰¹.

Bob Masterson
Association canadienne de l'industrie de la chimie

Un autre témoin a dit qu'il « est avantageux de choisir les intrants les plus propres, qui émettent le moins possible de GES [gaz à effet de serre]²⁰² ». Il est trop tôt pour mesurer l'impact net de ces changements.

198 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 20, 14 juin 2016, [1635 \(Jerry Dias\)](#).

199 Gouvernement du Canada, « [Le gouvernement du Canada propose une tarification panacadienne pour la pollution par le carbone](#) », le 3 octobre 2016.

200 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 29, 24 octobre 2016, [1605 \(Bob Masterson\)](#).

201 *Ibid.*, [1620](#).

202 INDU, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, réunion n^o 15, 17 mai 2016, [1625 \(Joseph Galimberti\)](#).

RECOMMANDATION 17

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral cerne les débouchés et défis pour une portion importante du secteur manufacturier découlant de la mise en œuvre du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, une fois que les gouvernements provinciaux et territoriaux auront indiqué les approches qu’elles comptent prendre.

Le Comité recommande également que le gouvernement fédéral s’engage à suivre de près l’élaboration et l’application des modifications proposées à la fois au Régime de pensions du Canada et au prix du carbone pour le secteur manufacturier.

CHAPITRE SIX : CONCLUSION

Le secteur manufacturier canadien, à l'instar de celui de plusieurs autres économies avancées, a perdu une part de ses emplois manufacturiers au cours des dernières décennies.

Au cours de cette étude, plusieurs témoins ont affirmé que des technologies perturbatrices, comme la robotique, l'intelligence artificielle et l'impression 3-D, peuvent changer rapidement le secteur manufacturier, et pourraient nécessiter une adaptation rapide dans certaines industries. Il s'agit de possibilités de croissance pour le secteur manufacturier au Canada, étant donné le niveau élevé de ses compétences, mais qu'il faut saisir rapidement.

Le Comité souhaite qu'une stratégie pour le secteur manufacturier soit développée rapidement, sur la base du présent rapport et d'autres consultations menées par l'industrie, pour saisir ces possibilités. Il faudra, entre autres, évaluer et adapter les programmes fédéraux d'aide au secteur manufacturier; s'assurer d'avoir une information sur le marché du travail de première qualité afin que le Canada ait tous les talents nécessaires; augmenter les échanges entre le milieu académique et les entreprises manufacturières; et promouvoir un meilleur accès à du capital de risque et du financement pour mieux commercialiser nos idées.

LISTE DES RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATION 1

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral élabore une stratégie pour le secteur manufacturier canadien basée sur les recommandations du présent rapport. Cette stratégie devrait comprendre des objectifs clairs en termes de production, d'emploi et d'exportations du secteur manufacturier canadien et un échéancier. Des rapports d'étape devraient être publiés régulièrement pour connaître les progrès réalisés et les correctifs à apporter, le cas échéant..... 12

RECOMMANDATION 2

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral améliore l'information sur le marché du travail qu'elle produit, notamment en liant les professions en demande (telles que celles dans les sciences et les métiers spécialisés), localement et au niveau national, avec les compétences détenues par les chercheurs d'emploi. 14

RECOMMANDATION 3

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral mette en place des conseils sectoriels afin de rendre les étudiants et les institutions postsecondaires plus au courant des compétences nécessaires dans les entreprises manufacturières, le secteur manufacturier avancé, dans des domaines émergents qui seront importants pour la croissance canadienne. Ces conseils sectoriels pourraient avoir la tâche de travailler avec des institutions d'enseignement locales, pour créer des sentiers vers l'emploi, y compris de l'expérience de travail pour les étudiants, et partager leurs meilleures pratiques concernant les processus et l'innovation, ainsi que la promotion de l'investissement. 15

RECOMMANDATION 4

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral augmente le nombre d'options utilisés pour combler les pénuries de main-d'œuvre : avant tout, en promouvant la formation en cours d'emploi des employés canadiens actuels et futurs, que ce soit par une augmentation de la Subvention canadienne à l'emploi ou par d'autres moyens; aussi, en examinant la possibilité d'utiliser le Programme des travailleurs étrangers temporaires comme porte d'entrée pour une immigration permanente; et en accélérant le processus par lequel des étudiants étrangers peuvent devenir des résidents permanents, comme moyen d'attirer et de garder les talents exceptionnels et les travailleurs qualifiés. 16

RECOMMANDATION 5

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral étudie les moyens de créer un catalogue des brevets existants dans les institutions postsecondaires canadiennes afin qu'ils soient rapidement identifiés par l'industrie, et explore des moyens de promouvoir et d'encourager le transfert de propriété intellectuelle des institutions postsecondaires à l'industrie canadienne. 20

RECOMMANDATION 6

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral, lorsqu'il envisage de signer un accord commercial, prenne en compte toute l'information concernant les impacts prévus au Canada sur l'emploi et la production, par industrie..... 23

RECOMMANDATION 7

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral effectue une évaluation complète de ses programmes d'aide à la recherche, à l'innovation et à la commercialisation dans le secteur manufacturier, dans le but de les simplifier, de quantifier de quelle manière ils répondent à leurs objectifs et d'examiner si les critères d'admissibilité selon la région ou la taille de l'entreprise sont toujours pertinents. 26

RECOMMANDATION 8

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral examine des moyens d'améliorer le Programme d'aide à la recherche industrielle, l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense et le Programme de démonstration de technologies, afin d'y inclure du soutien pour la commercialisation. 26

RECOMMANDATION 9

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral : améliore le Programme de la recherche scientifique et du développement expérimental en offrant de la formation continue et uniformisée aux agents d'évaluation à travers le pays afin que les critères d'admissibilité soient interprétés uniformément; élargisse et/ou s'assure que le développement expérimental des nouveaux procédés manufacturiers soit admissible au programme; offre continuellement des séminaires pour apprendre à l'industrie la manière de faire une demande pour le programme; et que le gouvernement fédéral fasse rapport publiquement des changements et de leurs impacts. 27

RECOMMANDATION 10

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral étudie la meilleure manière de lier les différents centres d'innovation pour en faire un réseau où les entrepreneurs pourraient recevoir l'ensemble des services fédéraux offerts aux entreprises manufacturières, et qu'elle en fasse rapport publiquement. 28

RECOMMANDATION 11

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral évalue l'impact des fonds octroyés à la recherche dans les collèges et polytechniques en soutien aux industries manufacturières canadiennes; et que cette analyse soit rendue publique. 29

RECOMMANDATION 12

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral examine comment la Banque de développement du Canada (BDC) peut jouer un rôle encore plus actif dans le développement des entreprises manufacturières; et que les résultats de cette initiative soient publiés dans le rapport annuel de la BDC. 31

RECOMMANDATION 13

Le Comité recommande au gouvernement fédéral : de faire un examen régulier de sa réglementation; de s'assurer que les organismes de réglementation fédéraux ont les ressources nécessaires pour approuver rapidement les produits nécessitant une accréditation; de jouer un rôle de leader dans un processus interprovincial visant une plus grande harmonisation des normes et règlements provinciaux et territoriaux pour encourager le commerce intérieur; et de poursuivre ses efforts en vue d'une meilleure harmonisation aux normes internationales, afin d'encourager le commerce international..... 35

RECOMMANDATION 14

Le Comité recommande au gouvernement fédéral de mettre en place une stratégie d'acquisition qui encourage l'acquisition de biens et services canadiens innovateurs..... 36

RECOMMANDATION 15

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral informe davantage les entreprises manufacturières et les entrepreneurs potentiels en milieu rural des programmes fédéraux. 37

RECOMMANDATION 16

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral cherche des moyens pour continuer à accroître et à améliorer la connectivité à large bande en milieu rural, afin de promouvoir l'essor du secteur manufacturier en milieu rural..... 37

RECOMMANDATION 17

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral cerne les débouchés et défis pour une portion importante du secteur manufacturier découlant de la mise en œuvre du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, une fois que les gouvernements provinciaux et territoriaux auront indiqué les approches qu'elles comptent prendre.

Le Comité recommande également que le gouvernement fédéral s'engage à suivre de près l'élaboration et l'application des modifications proposées à la fois au Régime de pensions du Canada et au prix du carbone pour le secteur manufacturier. 39

ANNEXE A : LETTRE DE SANOFI GENZYME

Santé Canada ne priorise pas l'innovation

Mandat d'innovation



U.S. Food and Drug Administration
Protecting and Promoting Your Health

... la FDA est aussi responsable de l'avancement de la santé publique **en aidant à accélérer les innovations qui rendent les médicaments plus efficaces, sûrs, et plus abordables**, et en aidant le public à accéder à de l'information exacte, qui se fonde sur la science, dont le public a besoin pour utiliser les médicaments et les aliments, afin de maintenir et d'améliorer leur état de santé...

<http://www.fda.gov/AboutFDA/WhatWeDo/default.htm>



EUROPEAN MEDICINES AGENCY
SCIENCE MEDICINES HEALTH

... Aider au développement et à l'accès aux médicaments

L'EMA est dédiée à **améliorer l'accès rapide pour les patients aux nouveaux médicaments et joue un rôle essentiel dans le soutien au développement de médicaments qui bénéficient aux patients.**

L'Agence utilise une grande variété de mécanismes de réglementation afin d'atteindre ces buts, qui sont continuellement révisés et améliorés...

http://www.ema.europa.eu/ema/index.jsp?curl=pages/about_us/general/general_content_000091.jsp&mid=WC0b01ac0580028a42

Mandat de protection



Le mandat de la Direction générale des produits de santé et des aliments (DGPSA) est **d'adopter une approche intégrée à la gestion des risques et des avantages pour la santé liés aux produits de santé et aux aliments** :

- en réduisant les facteurs de risque pour la santé des Canadiens et Canadiennes tout en maximisant la protection offerte par le système réglementaire des produits de santé et des aliments; et
- en favorisant des conditions qui permettent aux Canadiens et Canadiennes de faire des choix sains ainsi qu'en leur donnant des renseignements afin qu'ils ou qu'elles puissent prendre des décisions éclairées en ce qui a trait à leur santé.

<http://www.hc-sc.gc.ca/ahc-asc/branch-dirgen/hpfb-dgpsa/index-fra.php>

Reproduit avec la permission de Médicaments novateurs Canada

ANNEXE B LISTE DES TÉMOINS

Organismes et individus	Date	Réunion
Chambre de commerce du Canada Scott Smith, directeur Propriété intellectuelle et politique d'innovation	2016/05/10	13
Conference Board du Canada Michael Burt, directeur Tendances économiques industrielles		
Collèges et instituts Canada Christine Trauttmansdorff, vice-présidente Relations gouvernementales et partenariats canadiens	2016/05/12	14
Georgian College MaryLynn West-Moynes, présidente et directrice générale		
Universités Canada Paul Davidson, président et directeur général		
Association canadienne des producteurs d'acier Joseph Galimberti, président	2016/05/17	15
Association des industries aérospatiales du Canada Iain Christie, vice-président exécutif		
Association des produits forestiers du Canada Paul Lansbergen, vice-président Règlements et partenariats		
Association canadienne des cosmétiques, produits de toilette et parfums Darren Praznik, président et chef de la direction Beta Montemayor, directeur Environnemental, Science et Réglementation	2016/05/19	16
Association des industries canadiennes de défense et de sécurité Christyn Cianfarani, présidente		
Association des industries de l'automobile du Canada Jean-François Champagne, président		
Congrès du travail du Canada Chris Roberts, directeur national Politiques sociales et économiques	2016/05/31	17

Organismes et individus	Date	Réunion
Manufacturiers et exportateurs du Canada Martin Lavoie, directeur Politiques, Innovation et Productivité Mathew Wilson, premier vice-président	2016/05/31	17
Alberta Chambers of Commerce Darrell Toma, ancien président	2016/06/09	19
Polytechnics Canada Farzad Rayegani, directeur Centre for Advanced Manufacturing and Design Technologies, Sheridan College		
Precision ADM Martin Petrak, président et chef de la direction		
Electra Meccanica Vehicles Jerry Kroll, président-directeur général	2016/06/14	20
Ford du Canada Limitée Dianne Craig, présidente et chef de la direction Caroline Hughes, vice-présidente Relations gouvernementales Steve Majer, vice-président Ressources humaines		
Unifor Jerry Dias, président national Kaylie Tiessen, représentante nationale Service de la recherche		
Communitech Avvey Peters, vice-présidente Relations extérieures	2016/06/16	21
Futurpreneur Canada Julia Deans, directrice générale		
Startup Canada Victoria Lennox, co-fondatrice et première dirigeante		
Agricultural Manufacturers of Canada Leah Olson, présidente	2016/09/21	22
University of Waterloo Pearl Sullivan, doyenne Faculté d'ingénierie		

Organismes et individus	Date	Réunion
Acadian Seaplants Limited Jean-Paul Deveau, président et chef de la direction	2016/09/26	23
Deloitte Stephen Brown, partenaire de gestion Produits de consommation et industriels		
Association canadienne du logiciel de divertissement Jayson Hilchie, président et chef de la direction	2016/09/28	24
National Angel Capital Organization Yuri Navarro, chef de la direction et directeur exécutif		
Association des fabricants de meubles du Québec Pierre Richard, président-directeur général AFMQ, Salon canadien du meuble Réjean Poitras, vice-président Conseil d'administration, président et chef de la direction, Amisco	2016/10/03	25
Institut de la propriété intellectuelle du Canada Jeffrey Astle, ancien président Michel Gérin, conseiller spécial		
Agence canadienne d'inspection des aliments Lyzette Lamondin, directrice exécutive par intérim Direction de l'importation, de l'exportation et de la protection des consommateurs	2016/10/05	26
Institut canadien des politiques agro-alimentaires Ted Bilyea, président Conseil d'administration David McInnes, président et chef de la direction		
Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire Andrea Johnston, directrice générale Direction du développement et analyse du secteur, Direction générale des services à l'industrie et aux marchés		
Produits alimentaires et de consommation du Canada Carla Ventin, vice-présidente Affaires gouvernementales fédérales		
Association canadienne des constructeurs de véhicules Mark Nantais, président	2016/10/17	27
Association des fabricants de pièces d'automobile Flavio Volpe, président		

Organismes et individus	Date	Réunion
<p>Banque de développement du Canada (BDC)</p> <p>William Ciprick, premier vice-président Entreprises à impact élevé</p> <p>Jérôme Nycz, vice-président exécutif BDC Capital</p> <p>Susan Rohac, vice-présidente Capital de croissance et transfert d'entreprise, Ontario et Atlantique, BDC Capital</p> <p>Confection 4e Dimension Itée</p> <p>Michel St-Amand, président</p> <p>Conseil des viandes du Canada</p> <p>Ron Davidson, directeur Commerce international et relations gouvernementales</p> <p>Troy Warren, président et président du conseil d'administration</p> <p>Syndicat des Métallos</p> <p>Shaker Jamal, permanent à la recherche Bureau national</p> <p>Ken Neumann, directeur national pour le canada</p>	2016/10/19	28
<p>Association canadienne de l'industrie de la chimie</p> <p>Pierre Gauthier, vice-président Affaires publiques</p> <p>Bob Masterson, président et directeur général</p> <p>Banque de développement du Canada (BDC)</p> <p>Neal Hill, vice-président Développement du marché, BDC Capital</p> <p>Karen Kastner, vice-présidente Partenariats et relations gouvernementales</p> <p>Susan Rohac, vice-présidente Capital de croissance et transfert d'entreprise, Ontario et Atlantique, BDC Capital</p>	2016/10/24	29
<p>Ministère de la Défense nationale</p> <p>Marc Fortin, sous-ministre adjoint Science et technologie</p>	2016/10/26	30

Organismes et individus	Date	Réunion
<p>Ministère de l'Industrie</p> <p>Paul Halucha, sous-ministre adjoint Secteur de la politique stratégique</p> <p>Gerard Peets, directeur général Direction générale de la fabrication et des sciences de la vie, Secteur de l'industrie</p> <p>Jeff Waring, directeur principal Direction générale des retombées industrielles et technologiques, Secteur de l'industrie</p> <p>Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux</p> <p>Sylvain Cyr, directeur général Secteur de l'approvisionnement et du soutien en équipement aérospatial et terrestre</p> <p>Desmond Gray, directeur général Bureau des petites et moyennes entreprises et de l'engagement stratégique</p>	2016/10/26	30

ANNEXE C

LISTE DES MÉMOIRES

Organismes et individus

Acadian Seaplants Limited
Alberta Chambers of Commerce
Association canadienne des constructeurs de véhicules
Association canadienne du logiciel de divertissement
Association des fabricants de meubles du Québec
Association des industries aérospatiales du Canada
Association des transformateurs laitiers du Canada
Association nucléaire canadienne
Canadian Home Furnishings Alliance
DirectTech Solutions
Discovery Air Defence
Electra Meccanica Vehicles
Gaspard, Valencia
Groupe Savoie inc.
Info-Electronics Systems Inc.
Institut de la propriété intellectuelle du Canada
Japan Automobile Manufacturers Association of Canada
Memorial University of Newfoundland
Precision ADM
Syndicat des Métallos
Unifor
University of Waterloo
Xemplar Inc.

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport.

Un exemplaire des *procès-verbaux* pertinents ([réunions nos 13, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 34, 35, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 49, 53 et 59](#)) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,
Dan Ruimy

OPINION COMPLÉMENTAIRE DU NPD

Brian Masse, député

Windsor-Ouest

Porte-parole du NPD en matière d'innovation, de sciences et de développement économique

INITIATIVES SECTORIELLES

Au cours de la dernière décennie seulement, des milliers d'emplois ont disparu dans tous les secteurs du paysage manufacturier canadien. Malgré les nombreuses raisons expliquant ces pertes, il est essentiel d'insister sur le fait que chaque secteur manufacturier du Canada joue un rôle important dans le dynamisme de l'économie à l'échelle nationale et locale. Nous convenons qu'une stratégie globale pour le secteur manufacturier est une bonne chose pour le Canada. Toutefois, certains secteurs ont besoin de leur propre stratégie immédiatement pour saisir les occasions de croissance et optimiser leur potentiel devant l'urgence qu'imposent les nouvelles technologies et les défis posés par les perturbateurs. Le NPD appuie pleinement toute mesure visant à redynamiser le secteur manufacturier canadien. Il recommande donc ce qui suit :

Que le gouvernement du Canada conçoive des stratégies sectorielles pour l'industrie manufacturière afin de répondre aux préoccupations et de relever les défis qui lui sont propres en collaboration avec les représentants, notamment les entreprises, les provinces, les municipalités, le monde du travail, les universitaires et les autres intervenants de chaque secteur.

Par exemple, une stratégie nationale de l'automobile permettrait au secteur de l'automobile, y compris les fabricants d'outils, de moules et de pièces, d'aller de l'avant avec les initiatives en matière d'innovation, de recherche, de financement, d'importation/exportation et d'imposition qui ont fait l'objet d'une discussion et d'un examen par tous les intervenants afin que le meilleur plan possible soit conçu pour ce secteur en particulier. En mobilisant tous les intervenants d'un secteur, le gouvernement pourrait alors prendre des mesures appropriées sur les sujets les plus importants pour eux.

En outre, rencontrer régulièrement les intervenants sectoriels, et collaborer avec eux, permettrait d'apporter des changements bénéfiques en période d'incertitude économique ou lorsque d'autres facteurs touchant le secteur sont menaçants.

OBTENIR DES INVESTISSEMENTS ET LES MAINTENIR, ET CRÉER UNE VOIE VERS L'INVESTISSEMENT EN INSTALLATIONS NOUVELLES

Des témoins ont indiqué qu'Exportation et développement Canada (EDC) ne disposait pas des outils nécessaires pour attirer et maintenir les investissements au Canada. Les préoccupations qu'ont les investisseurs manufacturiers potentiels au sujet des

formalités administratives gouvernementales, lorsqu'ils envisagent d'effectuer des investissements dans des installations, ont nui à la croissance et ont fait perdre des investissements potentiels à d'autres pays.

En 2014, le Mexique a attiré 366 investissements en installations nouvelles en accordant des concessions concurrentielles à des investisseurs potentiels.¹ En avril 2015, Toyota a annoncé un investissement en installations nouvelles de 1,5 milliard de dollars dans un centre de fabrication au Mexique.

Le NPD recommande donc ce qui suit :

Que le gouvernement du Canada mette en œuvre des mesures d'incitation à l'investissement efficaces et concurrentielles qui favorisent la mise en place de politiques fiscales efficaces pouvant faire concurrence à celles des autres pays rivalisant pour des investissements similaires. En outre, qu'Exportation et développement Canada (EDC), conformément à son statut d'organisme commercial indépendant, se voie confier le mandat plus fort d'attirer des investissements dans le secteur manufacturier canadien et de les y maintenir. Enfin, que le gouvernement du Canada commence à faire la promotion des occasions d'investissement en installations nouvelles pour demeurer concurrentiel, surtout par rapport au Mexique et aux États-Unis.

APPUYER LES PARTENARIATS ENTRE L'INDUSTRIE ET LES UNIVERSITÉS

Le présent rapport établit un lien entre l'importance de l'enseignement postsecondaire et le secteur manufacturier, et ce, de diverses façons, mais il ne recommande pas précisément que l'on continue de financer les centres d'excellence créés au cours de la dernière décennie. Les responsables de bon nombre de ces programmes, notamment le Réseau de centres d'excellence AUTO21 établi à l'Université de Windsor, ont effectué des recherches et travaillé directement avec les fabricants en vue de proposer des produits novateurs aux marchés canadien et mondial. Ces centres de recherche ont attiré les meilleurs talents, créé des emplois pour les chercheurs canadiens, les métiers spécialisés et les étudiants, et présenté des produits novateurs par l'intermédiaire de réseaux de chercheurs, d'entreprises et de fabricants établis dans tout le pays². Le NPD recommande ce qui suit :

Que le gouvernement du Canada continue de financer le Réseau des centres d'excellence et fournisse plus de fonds aux centres du secteur manufacturier. Qu'il fasse la promotion de ces centres d'excellence auprès des investisseurs

¹ Financial Times International Report mentionné ici : <http://www.theyucatanimes.com/2015/10/foreign-investors-are-choosing-mexico-over-brazil/> et <https://mexicoinstitute.wordpress.com/tag/fdi/> [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

² Pour consulter la liste des réalisations du réseau AUTO21, voir : <http://windsorstar.com/business/local-business/a-look-back-at-15-years-of-research-and-innovation-at-auto21> [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

potentiels afin de mettre en lumière l'innovation et le talent que le Canada apporte au secteur manufacturier grâce à ce Réseau de centres d'excellence.

CRÉER DES DÉLAIS FERMES ET DES MESURES

Le NPD recommande ce qui suit :

Que le gouvernement du Canada soumette les recommandations du présent rapport, y compris les présentes recommandations supplémentaires, à des délais fermes afin qu'on y donne suite immédiatement. Qu'il conçoive en plus un système de mesures annuelles pour chaque secteur manufacturier du Canada, qui mettra l'accent, sans s'y limiter, sur l'emploi, la formation axée sur les compétences, l'investissement et l'innovation. Enfin, que le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique dépose les résultats à la Chambre des communes.

